



N° 3494  
DU VENDREDI 8  
AU DIMANCHE 10  
DÉCEMBRE 2023

# LES ÉCO

INSPIRATIONS

7 DH

DIRECTRICE DE PUBLICATION  
MERIEM ALLAM

ENTRETIEN.

"UN PREMIER  
BILAN FAIT ÉTAT  
D'UNE CENTAINE  
DE PROJETS DÉJÀ  
RETENUS"



P. 11

**HASSAN ABOUTAYEB**  
Directeur général de la SDR TPE-PME touristiques Souss-Massa (SMART Tourisme)



PLF 2024

## RETOUR SUR LES AMENDEMENTS LES PLUS CLIVANTS

P. 4

C'est devenu une tradition. À l'instar de Abdellatif Jouahri, wali de Bank Al-Maghrib, qui présente le rapport annuel de la banque centrale au Roi Mohammed VI, généralement au terme de la saison estivale, Nezha Hayat, présidente de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), effectue le même exercice, quelques mois plus tard, cette fois-ci auprès du Chef de gouvernement, Aziz Akhannouch. L'occasion pour celle qui entame sa 9<sup>e</sup> année de mandat à la tête du gendarme de la Bourse, de revenir sur les réalisations de l'institution et surtout sur ses perspectives. Outre les mesures visant à dynamiser les marchés et à offrir un compartiment alternatif aux petites et moyennes entreprises, l'AMMC a maintenu sa mission visant à développer le marché des capitaux à travers l'introduction de nouveaux instruments financiers. À leur tête, le financement collaboratif «crowdfunding» et les certificats de sukuk qui ont déjà fait l'objet d'une première émission de bons par une collectivité territoriale au Maroc. La patronne du régulateur boursier a confirmé l'intégration de l'innovation et de la transformation digitale en tant que leviers de développement du marché. Le tout en s'assurant de la protection de l'épargne investie en instruments financiers et en veillant à la transparence et l'intégrité du marché des capitaux. C'est justement dans ce cadre que le gendarme de la bourse a ouvert une enquête suite à la détection d'anomalies qui ont concerné un comportement susceptible d'être assimilé à une tentative de manipulation par une personne physique. Cette enquête, qui s'ajoute à deux autres datant de 2021, a conduit à la saisine des autorités judiciaires compétentes. Il faut maintenant laisser la justice suivre son cours.

Gendarme du marché

Moulay Ahmed Belghiti  
mab@leseco.ma

ÉDITO

### PLF 2024. L'INVESTISSEMENT ÉDUCATIF COMME CLÉ DU FUTUR

Fouzi Lekjaa, ministre délégué chargé du Budget, est convaincu que consacrer des ressources à l'éducation revient à poser les bases d'un avenir prometteur.



P. 5

### INFRASTRUCTURES. MISE À NIVEAU DES AÉROPORTS DU NORD

P. 12

### FISCALITÉ. INSTAURATION D'UNE TAXE CARBONE EN 2024

P. 2



### CONJONCTURE. LES DÉFIS D'APPROVISIONNEMENT TOUCHENT LE 1/4 DES ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES

Dans la dernière enquête de conjoncture du HCP, des chefs d'entreprise dans les domaines des industries manufacturières, de l'extraction, de l'énergie, de l'environnement et de la construction évaluent l'évolution de l'activité au cours du troisième trimestre et livrent leurs perspectives pour le dernier trimestre de l'année en cours.

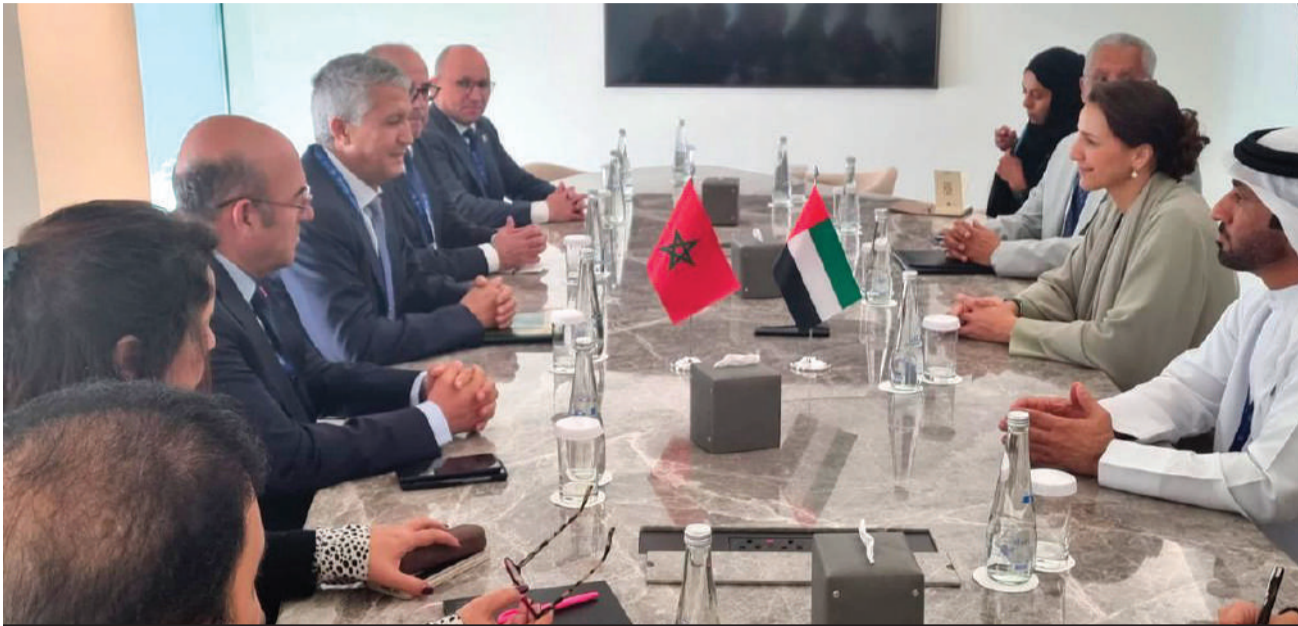
P. 6



### CONTRÔLE DU MARCHÉ DES CAPITAUX. L'AMMC SERRE LA VIS

Pour garantir le bon fonctionnement du marché, l'AMMC s'est investie dans les missions de contrôle, lesquelles se sont intensifiées en 2023. Quant au bilan 2022, il fait également état de l'ouverture d'enquêtes ainsi que de sanctions administratives et pécuniaires.

P. 7



### Secteur agricole. Le Maroc et les Émirats Arabes Unis veulent renforcer leur coopération

Le Maroc et l'État des Émirats Arabes Unis partagent la même vision en matière de coopération agricole, qu'ils aspirent à renforcer dans les différents domaines. Les deux pays œuvrent actuellement à la réalisation de projets agricoles portant sur des investissements importants, notamment pour ce qui est de la valorisation des produits de la mer.

69.414

C'est le nombre d'entreprises créées à l'issue des neuf premiers mois de l'année, selon l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC). Dans le lot on compte 47.523 personnes morales et 21.891 personnes physiques. Casablanca-Settat arrive en tête des régions les plus actives (19.912 entreprises créées), suivie de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (10.096). L'étude indique, par ailleurs, que 62,4% des entreprises créées sont des Sociétés à responsabilité limitée à associé unique (SARL-AU), suivies des SARL (37,3%), et des SA (0,2%).

#### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

### Distinctions aux African Banking Awards

Le Groupe Société Générale Maroc a remporté quatre distinctions lors de l'édition 2023 des African Banking Awards. Il a ainsi été élu «Meilleure Banque étrangère», «Meilleure Banque d'investissement» pour Société générale Maroc, «Meilleure Société de gestion» pour Sogécapital Gestion et «Meilleure Société de bourse» pour Sogécapital Bourse. Selon un communiqué du Groupe, ces distinctions reflètent l'engagement d'une équipe d'experts dévoués au service des clients Société Générale Maroc. «Nous sommes honorés de recevoir ces quatre distinctions, qui viennent souligner l'excellence opérationnelle de Société Générale Maroc qui célèbre ses 110 ans cette année et réaffirment la qualité du travail de nos équipes dans les domaines de la gestion d'actifs et de l'intermédiation boursière», a indiqué Ahmed El Yacoubi, président du directoire de Société Générale Maroc. **A.I.**

#### IRRIGATION

### Accord pour deux projets de dessalement

Metito, investisseur et développeur mondial de solutions de gestion durable de l'eau et d'actifs résilients au climat, a conclu un accord avec le groupe Tahliya, une société basée aux Émirats Arabes Unis, spécialisée dans la production d'énergie et les stations de

dessalement d'eau de mer en Afrique. L'objectif étant de concrétiser deux projets d'irrigation au Maroc, lesquels se matérialiseront, notamment, par la mise en place d'usines de dessalement alimentées par des énergies alternatives à grande échelle. «Nous sommes convaincus que nos projets auront des effets substantiels et de grande envergure», a indiqué Zouheir Bensaid, président-directeur général de Tahliya Group. **A.I.**

#### MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'HABITAT

### La fusion des deux départements approuvée

Le projet de loi relatif aux attributions du ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville a été approuvé au Conseil de gouvernement. Ce projet de réorganisation vise à améliorer l'efficacité du ministère dans l'objectif de disposer d'une meilleure gouvernance et d'améliorer la qualité des services publics. Ainsi, le projet consiste à fusionner les deux départements qui composent le ministère, tout en créant des directions générales. **M.O.**

#### FISCALITÉ

### Instauration d'une taxe carbone en 2024

Un chantier fiscal visant la mise en place d'une taxe carbone sera mené par le gouvernement dès l'année pro-

chaine. Il s'agit d'une écotaxe qui devrait être prélevée sur le prix de vente d'un produit ou d'un service en fonction de la quantité de gaz à effet de serre (CO2 notamment), émis lors de son utilisation. Cette nouveauté fiscale vise à contribuer aux objectifs environnementaux tout en générant des recettes substantielles pour le budget de l'État. **A.I.**

#### DÉFENSE

### Le Maroc se dote de nouveaux chars

Les Forces armées royales (FAR) ont reçu la première livraison de chars de combat américains M1A2 SEPv3 Abrams, qui ont été transportés de la Californie vers le sud du Maroc. En plus de cette première livraison, le Maroc pourrait avoir reçu 500 véhicules de combat d'infanterie (VCI) Bradley. En 2002, les FAR possédaient un total de 656 chars de combat principaux (MBT). Cet inventaire comprenait 222 M1A1 SA Abrams, 220 M60A1 Patton, 120 M60A3 Patton, 40 T-72B et 54 Type-90-II (MBT-2000). En outre, 200 Pattons M48A5 et 60 T-72B ont été stockés. **M.O.**

#### DÉVELOPPEMENT GAZIER OFFSHORE

### Energie PLC acquiert des participations dans les licences de Lixus et de Rissana

La compagnie britannique Chariot Limited vient de conclure des accords de

partenariat avec Energie PLC pour les licences offshore de Lixus et de Rissana. Ces accords offrent un financement à Chariot et au projet, avec des paiements initiaux et différés, ainsi qu'une possibilité de portage complet jusqu'à la mise en production. Chariot conserve une participation importante dans le projet, tandis qu'Energie apportera son expertise opérationnelle. Les partenaires prévoient d'accélérer la croissance du portefeuille en explorant d'autres objectifs sur les licences de Lixus et de Rissana. Sous réserve des approbations réglementaires marocaines, Energie acquerra des participations de 45% et 37,5% dans les licences de Lixus et de Rissana respectivement, tandis que Chariot et l'ONHYM conserveront des participations dans les deux licences. **M.K.**

#### PRODUCTION DE GAZ

### Sound Energy prépare de nouvelles opérations à Tendrara

Sound Energy, la compagnie britannique d'exploration pétrolière et gazière, annonce la mise en place des équipements nécessaires pour de nouvelles opérations sur le puits TE-7 à Tendrara, dans la région de l'Oriental. L'équipe opérationnelle, composée des ingénieurs de Sound Energy, Bedrock Drilling, Schlumberger, Italfiuid et Tacron, ainsi que de sous-traitants, est sur place pour préparer les puits. L'installation réussie et sécurisée du conditionneur de production dans le TE-7 constitue une étape importante. Ces opérations visent à permettre une future production de gaz qui alimentera une usine de microGNL. **M.K.**



# BUILDINGS & LOGISTIC SERVICES

TAILOR-MADE LOGISTIC SOLUTIONS

Fondée en 2011, filiale du groupe H&S Invest holding et partenaire du fond d'investissement international STOA, Buildings & Logistic Services se positionne en tant que Full logistic service provider proposant à ses clients des solutions sur mesure et end to end.

Nous couvrons toute la chaîne de valeur logistique, notamment :

**Le 3PL : stockage et transport, la mise à disposition des sites industriels, logistiques et bureaux, le product customization, la gestion d'actifs et enfin le fret forwarding et transit.**

Notre engagement va au-delà de la simple prestation des services. Nous sommes animés par une quête constante d'excellence et de conformité aux normes nationales et internationales.

Buildings & Logistic Services s'investit de manière proactive dans la préservation de l'environnement à travers des initiatives concrètes et durables tout en accordant une attention particulière à l'épanouissement et la valorisation de ses collaborateurs.



PLF 2024

# Retour sur les amendements les plus clivants

Que ce soit en première ou en deuxième lecture, les dispositions du PLF 2024 ont suscité un vif débat tout au long du circuit législatif. Zoom sur le sort des principales mesures contestées après l'adoption de ce projet par la Chambre des représentants.

C'est la fin du circuit législatif pour le Projet de loi de finances comptant pour l'année budgétaire 2024, adopté ce jeudi en deuxième lecture lors d'une séance plénière à la Chambre des représentants. Lors de cette plénière, ce PLF a reçu l'aval de 87 députés et l'opposition de 31 autres, sans aucune abstention. Sans surprise, les amendements adoptés à la base de la matrice consolidée par la chambre haute ont porté principalement sur l'alignement progressif de la TVA et sa neutralité, la taxe intérieure de consommation, les tarifs des droits de douane, le droit d'importation... S'il y a un sujet qui a particulièrement retenu l'attention, c'est bien évidemment la proposition d'alignement progressif du taux de TVA applicable, d'une part, à l'énergie électrique et à la location des compteurs d'électricité, d'autre part, à l'eau, aux prestations d'assainissement, à la location de compteurs d'eau et aux opérations de transport de voyageurs et de marchandises.

## ALIGNEMENT PROGRESSIF DE LA TVA ET SUPPRESSION POUR LA VENTE ET LIVRAISON D'EAU

Sur ce volet, le PLF 2024, tel qu'adopté, a maintenu la suppression de la progressivité dans l'application du taux de 10% de la TVA aux opérations de vente et de livraison portant sur l'eau livrée aux réseaux de distribution publique. Le constat est le même pour ce qui est des prestations d'assainissement fournies par les organismes d'assainissement ainsi que la location du compteur d'eau, en plus de la sauvegarde de l'exonération de la TVA avec droit à déduction sur l'eau à usage domestique. S'agissant des opérations de transport de voyageurs, la réduction progressive du taux de la TVA applicable sera



ramenée de 14% à 10% au début de l'année 2026 à travers une application progressive de 13% à partir de janvier 2024 et de 12% en janvier 2025 pour se situer à 10% en janvier 2026. L'une des mesures du Projet de loi de finances 2024 qui a suscité débat concerne l'élargissement de l'exonération de TVA à l'intérieur et à l'importation à tous les médicaments et aux matières premières entrant dans leur composition, ainsi que les emballages non récupérables. Une mesure synonyme d'une perte du droit de déduction de la TVA de 20%, sachant que les prix des médicaments sont soumis initialement à une TVA de 7%. Dans ce sens, cette mesure, telle qu'amendée, porte sur l'exonération avec droit à déduction des produits pharmaceutiques et la taxation au taux de 20%, avec droit à déduction des matières premières et des produits entrant intégralement, ou pour partie de leurs éléments, dans la composition des produits pharmaceutiques, les emballages non récupérables de ces produits ainsi que les produits et matières entrant dans leur fabrication.

## SOLIDARITÉ EN MATIÈRE DE TVA : CONDITIONNÉE PAR UN JUGEMENT DÉFINITIF

Parmi les mesures ayant également été contestées, figure le principe

de la solidarité en matière de TVA collectée. En effet, dans son article 182, le PLF 2024 a prévu d'instituer le principe de la solidarité en matière de TVA collectée, à travers la proposition de mise en place d'un principe de solidarité en matière de collecte et de versement de la TVA, de toute personne exerçant directement ou indirectement des fonctions d'administration, de direction ou de gestion de l'entreprise. À l'issue des amendements apportés, les situations assujetties à cette mesure ont été déterminées à travers la circonscription de son application par un jugement définitif dans le cas du litige concernant le montant de la TVA impayée. Ceci implique la suspension de l'application de l'article 182 relatif à la solidarité en matière de TVA, depuis la date de dépôt du recours devant le tribunal compétent jusqu'à la date de prononcé du jugement définitif ayant force exécutoire. À noter que l'examen de l'ensemble de la situation fiscale des personnes physiques, conformément à l'article 216, est l'une des révisions qui soulèvent le plus de questions. Et bien qu'elle soit passée presque inaperçue dans les débats habituels accompagnant l'examen et l'adoption du PLF, cette mesure déjà en vigueur vise la lutte contre l'évasion fiscale à travers

l'amendement de l'article 216 du CGI. Elle concerne l'examen de l'ensemble de la situation fiscale des «personnes physiques», tel que mentionné au niveau du PLF 2024, en lieu et place des «contribuables», figurant dans le Code général des impôts de 2023. L'amendement validé concerne la réduction de la durée d'examen de la situation fiscale des contribuables individuels de un an à six mois. Pour ce faire, l'administration fiscale peut désormais évaluer selon ladite mesure le revenu global d'une personne physique en prenant en considération ses avoirs financiers placés dans ses comptes bancaires ou ceux de toute autre personne en liaison avec lui (lorsque ladite personne physique est le bénéficiaire effectif de ces comptes), ainsi que les dépenses visées à l'article 29 du CGI et dont le montant est supérieur à 240.000 DH par an.

## CODE DES DOUANES : SUPPRESSION DU DERNIER ALINÉA DE L'ARTICLE 274

S'agissant des principales mesures touchant les droits d'importation douanière, outre le droit d'importation appliqué aux smartphones qui a été fixé à 17,5%, au lieu de 30% initialement proposé, les amendements validés ont porté sur la suppression du dernier alinéa de l'article 274 du Code des douanes et impôts indirects. Il concerne les personnes poursuivies pour infractions de douane et impôts indirects au sujet des marchandises litigieuses non saisies et la conclusion d'un accord concernant les redevances douanières, en prenant en compte les dispositions des articles 86 et 166 bis. Dans le même registre, le PLF 2024 a proposé une baisse de la quotité du droit d'importation de 40% à 30% sur l'ensemble des produits soumis au taux de 40% dans le tarif des droits de douane. Cette mesure sera effective à partir de janvier 2024, exception faite des produits énumérés dans l'article 24 des tarifs de droits d'importation et les produits déjà assujettis avant la mise en vigueur de la loi de Finances 2020. Cette réduction concerne la nomenclature de plusieurs produits (thé vert, poissons préparés, produits contenant de la nicotine, entre autres).

Yassine Saber

## PLF 2024

# L'investissement éducatif comme clé du futur

**Fouzi Lekjaa, ministre délégué chargé du Budget, est convaincu que consacrer des ressources à l'éducation revient à poser les bases d'un avenir prometteur.**

L'allocation de ressources à l'éducation représente un véritable engagement envers le développement futur des générations émergentes, du moins selon Fouzi Lekjaa, ministre délégué chargé du Budget. En réaction aux interventions des groupes parlementaires lors de la discussion générale sur la première partie du Projet de loi de finances (PLF) de 2024 à la Chambre des conseillers, Lekjaa a affirmé que, sous le leadership du Roi Mohammed VI, la construction sociale stratégique nécessite inévitablement une éducation robuste formant les générations à venir. Malgré les circonstances difficiles et exceptionnelles, le ministre a souligné que l'amélioration des revenus des acteurs de l'éducation, en reconnaissance de leur rôle essentiel, reste une priorité indéfectible. En ce qui concerne le PLF, le ministre a mis l'accent sur le fait que les taux de croissance ne sont pas déterminés par des hypothèses, mais plutôt par des politiques économiques de développement, considérées comme le seul moyen viable de favoriser la création d'emplois.

Pour ce qui est de l'éventuel recours du gouvernement à l'emprunt pour financer les programmes sociaux, le responsable a précisé que le projet sociétal porté par le Roi Mohammed VI bénéficie de plusieurs garanties, dont la souveraineté financière de notre pays. Il a ajouté que, pour le gouvernement, dépasser les limites d'endettement et de déficit représente une ligne à ne pas franchir. Lekjaa a souligné que, même si le gouvernement dispose de conditions favorables pour contracter des emprunts, il s'oppose à l'idée de surcharger le budget avec des dettes. Après avoir souligné que la classe moyenne représente la clef de voûte dans l'édification des sociétés modernes, Lekjaa a expliqué que l'Exécutif a pris plusieurs mesures en sa faveur, notamment des aides au logement et la résolution de problèmes salariaux dans certains secteurs. Il a relevé que pour améliorer le revenu de la classe moyenne, il est essentiel de redoubler d'efforts et de garantir

un véritable soutien de la part du secteur privé.

### UN PAS EN AVANT VERS LA CONSÉCRATION DE L'ÉTAT SOCIAL

Au cours de la discussion, les groupes de la majorité ont salué le contenu du PLF-2024, le considérant comme un pas en avant vers la consécration de l'État social caractérisé par son approche marocaine novatrice et distincte. Ils ont souligné que le projet repose sur «des hypothèses réalistes alignées sur les pratiques des différentes institutions internationales et élaborées selon une méthodologie scientifique prenant en compte la structure de l'économie nationale». Dans la même veine, le président du Groupe du Rassemblement national des indépendants, Mohamed Bakouri, a affirmé que ce Projet de loi de finances s'oriente vers la redistribution des richesses pour instaurer un équilibre social, lutter contre l'évasion fiscale, préserver la souveraineté financière du Royaume et assurer le soutien des classes pauvres et en situation de précarité. De son côté, le président du Groupe Authenticité et modernité à la Chambre des conseillers, Abdelkarim El Hams, a noté que ce PLF apporte des réponses


concrètes à un ensemble de questions et de défis sociaux qui se sont accumulés au fil des ans et jette les bases nécessaires pour une relance économique, une transformation sociale et une réforme multidimensionnelle. De son côté, Lahcen Haddad, membre du Groupe Istiqlalien de l'Unité et de l'égalitarisme à la Chambre des conseillers, a souligné que «dans l'élaboration de ce PLF, le gouvernement ne s'est pas seulement focalisé sur les équilibres financiers et économiques, mais l'a conceptualisé comme un projet sociétal reflétant l'importance accordée aux questions sociales». Il a ajouté que le projet va au-delà des mesures fiscales, en proposant des dispositions visant à rationaliser les programmes d'aide sociale, en les regroupant et en mobilisant des ressources supplémentaires vers le Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale.

### L'AVIS EST DÉFAVORABLE POUR CERTAINS

En revanche, les groupes de l'opposition ont critiqué les hypothèses et les indicateurs du PLF, les qualifiant d'«obsoletes et ne reflétant pas la réalité économique et sociale». Ils ont également exprimé des réserves quant à l'optimisme déme-

suré face aux contraintes et défis du contexte géopolitique actuel. Dans cette perspective, Yahfاده Ben Mbarek, membre du Groupe Haraki à la Chambre des Conseillers, a exprimé son point de vue selon lequel les chiffres et les hypothèses du PLF sont irréalistes et difficiles à atteindre, marqués par un excès d'optimisme, négligeant le contexte national et international exceptionnel marqué par l'incertitude. Il a ajouté que le PLF est dominé par l'obsession de préserver les équilibres macroéconomiques au détriment des équilibres sociaux, reposant principalement dans ses ressources sur les impôts sans proposer une nouvelle philosophie ou vision pour la génération de richesse et la création de nouvelles ressources. De manière similaire, le président du Groupe socialiste - opposition Ittihadie à la Chambre des Conseillers, Youssef Idi, a souligné que les hypothèses de base du PLF sont «excessivement optimistes, suscitant des interrogations quant à leur crédibilité et leur faisabilité». Il a également mis en avant le défi que représente la pérennité du financement des programmes et des chantiers sociaux.

**Yassine Saber**



**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration qui concerne la prise du contrôle exclusif par Laprophan S.A. de la société AIF Pharma Maroc SA à travers l'acquisition de 100% de son capital social et ses droits de vote.**

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés:

- L'acquéreur : LAPROPHAN S.A.;
- La cible : AIF PHARMA Maroc SA.

**Nature de l'opération**

- Prise du contrôle exclusif.

**Secteurs économiques concernés**

- Le marché de l'industrie pharmaceutique ;

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 18 décembre 2023.

**RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES**

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition par Laprophan S.A. de la société AIF Pharma Maroc à travers l'acquisition de 100% de son capital social et ses droits de vote.

Laprophan est une société anonyme de droit marocain active dans le secteur pharmaceutique et opérant au Maroc dans les domaines de l'étude, de la recherche, de la préparation, de la fabrication, de la distribution, de l'exportation, de l'importation et du commerce de médicaments.

AIF Pharma Maroc est une société anonyme de droit marocain qui détient la totalité du capital et des droits de vote de la société Amanys Pharma, société de droit marocain active dans l'industrie pharmaceutique.

Fait à Rabat le 7 décembre 2023



**Maître d'Ouvrage MADAËF**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
Séance publique

**PROJET : INSTALLATION DE SPLIT SYSTEMES GAINABLES AU LUNJA VILLAGE - IMMI OUADDAR**  
LOT : FLUIDE / CFO

La société Madaëf, filiale du groupe CDG, lance l'appel d'offres ouvert ci-après :

N° d'appel d'offres	Objet	Caution provisoire	Date de remise des offres et d'ouverture des plis
AOO-PM-2023-2707	Projet : Installation de split systèmes gainables au Lunja village - IMMI OUADDAR Lot : Fluide / CFO	27.000,00 DH (Vingt-sept mille dirhams)	Mardi 02 Janvier 2024 à 10H00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à partir du portail des achats de Madaëf (<https://safakat.cdg.ma>) et du portail des marchés publics (<https://www.marchespublics.gov.ma>).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions décrites dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au niveau du portail des achats de Madaëf (<https://safakat.cdg.ma>) selon les conditions d'utilisation dudit portail.

L'ouverture des plis aura lieu à Madaëf, Place Carrée Mahaj Ryad Center, Immeuble Business 5, 4ème étage Hay Riad, Rabat, Maroc et la séance sera publique.

NB : Toute offre déposée après le délai de remise spécifié ne sera pas prise en compte.

## CONJONCTURE

# Un quart des entreprises manufacturières confronté aux défis d'approvisionnement

Dans la dernière enquête de conjoncture du HCP, des chefs d'entreprise dans les domaines des industries manufacturières, de l'extraction, de l'énergie, de l'environnement et de la construction évaluent l'évolution de l'activité au cours du troisième trimestre et livrent leurs perspectives pour le dernier trimestre de l'année en cours.

Le rapport du Haut-commissariat au Plan (HCP) pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2023 dévoile un tableau nuancé de la production industrielle. Au cours de cette période, on note une légère diminution dans des secteurs clés, tels que l'industrie chimique, l'industrie automobile et la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques. Ce relâchement a été compensé par une accélération dans des domaines tels que l'industrie alimentaire, l'industrie de l'habillement et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques. Les carnets de commandes ont maintenu une cadence normale, signe que les chefs d'entreprise naviguent dans des eaux relativement stables. L'emploi, quant à lui, observe une stabilité rassurante, avec un taux d'utilisation des capacités de production s'établissant à 77%. Cependant, en dépit de cette apparente stabilité, des ombres se dessinent en coulisse. Un quart des entreprises a été confronté à des difficultés d'approvisionnement en matières premières, principalement d'origine étrangère. Les stocks de matières premières restent dans la norme, mais la trésorerie a été qualifiée de «difficile» par 25% des chefs d'entreprise interrogés. Par branche, cette proportion atteint près de 33% dans la fabrication d'équipements électriques. L'industrie extractive affiche une santé robuste, portée par une augmentation significative de la production de phosphates. Cependant, malgré cette croissance,



La production a stagné au 3<sup>e</sup> trimestre, principalement en raison de l'immobilisme dans l'activité du captage, traitement et distribution d'eau

les prix de vente des produits ont pris une trajectoire descendante. De plus, le volet de l'emploi a subi une baisse. Dans le secteur énergétique, le 3<sup>e</sup> trimestre a été marqué par une montée en flèche, principalement attribuable à l'augmentation de la production/distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné. Les prix de vente des produits de ce secteur ont suivi cette ascension, illustrant une dynamique favorable sur le plan financier. Paradoxalement, cette croissance a coïncidé avec une contraction au niveau de l'emploi. L'industrie environnementale, quant à elle, a maintenu une stabilité précaire. La production a stagné, principalement en raison de l'immobilisme dans l'activité du captage, du traitement et de la distribution d'eau. Malgré des carnets de commandes stables et une stabilité dans l'emploi, l'absence de croissance dans la production souligne les défis qui persistent.

## PERSPECTIVES POUR LE 4<sup>e</sup> TRIMESTRE

Dans l'anticipation du 4<sup>e</sup> trimestre 2023, les chefs d'entreprise esquissent un panorama changeant dans les secteurs clés de l'industrie. Les entreprises de l'industrie manufacturière prévoient une croissance pour le 4<sup>e</sup> trimestre. Cette prévision s'explique par

une augmentation anticipée de l'activité dans des secteurs tels que la fabrication d'équipements électriques, l'industrie automobile et l'industrie de l'habillement. Cependant, une baisse est attendue dans l'industrie alimentaire et l'industrie chimique. Malgré ces variations, les anticipations concernant l'emploi demeurent stables, suggérant une gestion prudente des effectifs. Pour le secteur extractif, une augmentation de la production est prévue au 4<sup>e</sup> trimestre,

## Les entreprises de l'industrie manufacturière prévoient une croissance pour le 4<sup>e</sup> trimestre

principalement stimulée par la hausse anticipée de la production de phosphates. Cependant, cette croissance s'accompagne d'une prévision de diminution des effectifs employés, soulignant les ajustements opérés dans ce secteur spécifique. Le 4<sup>e</sup> trimestre s'annonce avec une baisse prévue dans la production énergétique, principalement attribuée à la diminution attendue de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné. Néanmoins, les effectifs employés dans ce secteur devraient maintenir une stabilité

relative, indiquant une résilience face aux fluctuations de la demande. Dans le secteur environnemental, les entreprises prévoient une stabilité de la production, en particulier dans les activités du captage, traitement et distribution d'eau. Les effectifs employés devraient également rester stables, signalant une continuité dans la gestion des ressources humaines malgré les possibles variations de la demande. Par ailleurs, les prévisions formulées par les dirigeants du secteur de la

construction pour le quatrième trimestre 2023 indiquent, dans l'ensemble, une stabilité de l'activité. Cette tendance découle, d'une part, de la perspective de croissance dans les domaines de la construction de bâtiments et des travaux de construction spécialisés, et, d'autre part, de la prévision de réduction d'activité dans le domaine du génie civil. Cette dynamique dans le secteur de la construction s'accompagnerait d'une augmentation des effectifs employés.

## CONTRÔLE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

# L'AMMC resserre la vis

Pour garantir le bon fonctionnement du marché, l'AMMC s'est investie dans les missions de contrôle, lesquelles se sont intensifiées en 2023. Quant au bilan 2022, il fait également état de l'ouverture d'enquêtes ainsi que de sanctions administratives et pécuniaires.

Dans son rapport 2022, l'autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) fait état, en matière de surveillance des transactions boursières, de 1.738 faits marquants, dont six cas de suspicion d'infraction à la réglementation qui ont fait l'objet d'une analyse approfondie. Ainsi, cinq actions de sensibilisation ont été menées auprès des intervenants sur le marché et des investisseurs. Par ailleurs, un dossier a donné lieu à l'ouverture d'une enquête. Les faits marquants sont détectés en temps réel sur la base du suivi des séances boursières et des événements de marché. Ils sont examinés, notamment au regard des informations recueillies auprès des intermédiaires sur les investisseurs et leurs profils, afin de pouvoir identifier les comportements suspects donnant lieu à des analyses approfondies. L'enquête ouverte a concerné un comportement susceptible d'être assimilé à une tentative de manipulation de cours lié à la transmission d'ordres et l'exécution de transactions effectuées par une personne physique. Toutefois, le rapport annuel indique que l'année 2022 a été caractérisée par la finalisation de deux enquêtes ouvertes en 2021 et l'ouverture d'une nouvelle enquête relative à un comportement susceptible de porter atteinte au bon fonctionnement du marché des capitaux. Le traitement de ces trois enquêtes a conduit à la saisine des autorités judiciaires compétentes. Dans le cadre du traitement des réquisitions émanant des différentes autorités judiciaires, l'AMMC a reçu 573 réquisitions, en augmentation de près de 13% par rapport à 2021, dont 40% ont été adressées par les Brigades



Aziz Akhannouch a reçu ce jeudi la présidente de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), Nezha Hayat.

régionales de la police judiciaire (BRP), 38% par la Brigade nationale de la police judiciaire (BNPJ), 19% par la Gendarmerie royale, 3% par les Services préfectoraux de la police judiciaire (SPPJ) et 0,2% par le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ). Ces réquisitions concernent principalement l'identification des comptes-titres ouverts au nom de personnes faisant l'objet d'enquêtes judiciaires. Pour ce qui est des plaintes, l'autorité AMMC en a reçu 40, en augmentation de 60% par rapport à 2021. En référence aux critères de re-

cevabilité, 32 parmi elles ont été jugées non recevables. À noter que le délai moyen de traitement des plaintes recevables a été de 22 jours. La majorité des plaintes recevables traitées concerne des différends entre des investisseurs et des intervenants de marché.

### POUVOIR COERCITIF

Quant aux sanctions, l'autorité a pris, durant l'exercice 2022, cinq décisions portant sanctions administratives (disciplinaires et pécuniaires) à l'encontre d'un non professionnel, d'une société

de bourse, d'une société de gestion, d'un établissement dépositaire d'OPCVM et d'un teneur de comptes titres. Les sanctions prononcées ont varié entre avertissement et blâme, pour les sanctions disciplinaires. Pour ce qui est des sanctions pécuniaires, leur montant a varié de 5.000 à 2.800.000 DH. Par ailleurs, au vu des avis rendus par le Collège des sanctions, il a été décidé de saisir l'autorité judiciaire compétente pour trois dossiers portant sur des faits susceptibles d'être qualifiés d'infractions pénales. Pour décourager ce genre de dépassements, l'autorité a renforcé son système de contrôle et de surveillance. En effet, elle a conduit plus de 70 missions de contrôle sur place, en sus des contrôles à distance, couvrant les intervenants et les infrastructures de marché. Des contrôles qui ont été intensifiés en 2023 pour couvrir les nouveaux acteurs et activités de marché, surtout que ces prérogatives ont été renforcées par des textes d'application et l'avancement des travaux relatifs aux projets de textes législatifs et réglementaires.

Maryem Ouazzani

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
et de la Protection sociale

المملكة المغربية  
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية  
والتضامن الاجتماعي

إعلان

تظن وزارة الصحة والحماية الاجتماعية يوم 21 يناير 2024 على الساعة التاسعة صباحاً، مباراة لتوظيف اثنين من الدرجة الثالثة، يوم تعيينهم بالإدارات والمؤسسات الاستشفائية التابعة لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية.

مراكز الامتحانات:  
الرباط: المدرسة الثانوية بشارع التالفة، الدار البيضاء: دار محمد السادس، مكناس: أكاديمية محمد السادس، أكادير: أكاديمية محمد السادس، العيون ووادي الذهب.

شروط المشاركة:  
فتح امتحانات الكفاءة المهنية لثلاثة: اثنين من الدرجة الثانية، اثنين من الدرجة الثالثة، واثنين من الدرجة الرابعة، والمترشحين على أقدمة ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة عند تاريخ إجراء الامتحانات.

عدد المناصب المتوفرة:  
يحدد عدد المناصب المتبقية في شأنها بالنسبة للامتحانات المذكورة كما يلي:

درجة اللوائح	تقني من الدرجة الأولى	تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الثالثة
عدد المناصب	39	74	23

ملاحظات الترشيح:  
يجب أن تصل طلبات الترشيح تحت إشراف السلم الإداري إلى المديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية ووحدات الإدارة المركزية بمراكز الامتحانات المذكورة أعلاه داخل أجل أقصاه 22 ديسمبر 2023، يشمل كل طلب ترشيح على جزء خاص بالمعلومات التي تم الترخيخ تم تعبئته من طرف هذا الأخير وجزء خاص بالنقطة المهنية العديدة لتقييم المستوى المهني التي تعبئته من طرف السلطة الرئيسية المترشح.

لوائح المترشحين المدعوين لاجتياز الامتحانات:  
تنشر لوائح المترشحين المدعوين والتي تعتبر بمثابة استمداء لاجتياز الامتحانات على الموقع الإلكتروني للوزارة [www.sante.gov.ma](http://www.sante.gov.ma) وتعتبر هذه اللوائح بمثابة بعد يومين من نشرها على الموقع المذكور.

335, Av. Mohammed V, Rabat - Tél: +212 537 76 10 25 / 14 03 / 36 62 - Fax: +212 537 76 30 95  
Email: [contact@sante.gov.ma](mailto:contact@sante.gov.ma) - Site: [www.sante.gov.ma](http://www.sante.gov.ma)

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
et de la Protection sociale

المملكة المغربية  
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية  
والتضامن الاجتماعي

إعلان

تظن وزارة الصحة والحماية الاجتماعية يوم 31 ديسمبر 2023 على الساعة التاسعة صباحاً، امتحانات الكفاءة المهنية قصد الترتي إلى الدرجات التالية: تقني من الدرجة الأولى وتقني من الدرجة الثانية وتقني من الدرجة الثالثة.

مراكز الامتحانات:  
تجرى الامتحانات المذكورة بالمراكز التالية: وجدة؛ فاس؛ تطوان؛ الرباط؛ الدار البيضاء؛ بني ملال؛ مراكش؛ أكادير؛ كلم؛ الرباط؛ العيون ووادي الذهب.

شروط المشاركة:  
فتح امتحانات الكفاءة المهنية لثلاثة: اثنين من الدرجة الثانية، اثنين من الدرجة الثالثة، واثنين من الدرجة الرابعة، والمترشحين على أقدمة ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة عند تاريخ إجراء الامتحانات.

عدد المناصب المتوفرة:  
يحدد عدد المناصب المتبقية في شأنها بالنسبة للامتحانات المذكورة كما يلي:

درجة اللوائح	تقني من الدرجة الأولى	تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الثالثة
عدد المناصب	39	74	23

ملاحظات الترشيح:  
يجب أن تصل طلبات الترشيح تحت إشراف السلم الإداري إلى المديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية ووحدات الإدارة المركزية بمراكز الامتحانات المذكورة أعلاه داخل أجل أقصاه 22 ديسمبر 2023، يشمل كل طلب ترشيح على جزء خاص بالمعلومات التي تم الترخيخ تم تعبئته من طرف هذا الأخير وجزء خاص بالنقطة المهنية العديدة لتقييم المستوى المهني التي تعبئته من طرف السلطة الرئيسية المترشح.

لوائح المترشحين المدعوين لاجتياز الامتحانات:  
تنشر لوائح المترشحين المدعوين والتي تعتبر بمثابة استمداء لاجتياز الامتحانات على الموقع الإلكتروني للوزارة [www.sante.gov.ma](http://www.sante.gov.ma) وتعتبر هذه اللوائح بمثابة بعد يومين من نشرها على الموقع المذكور.

335, Av. Mohammed V, Rabat - Tél: +212 537 76 10 25 / 14 03 / 36 62 - Fax: +212 537 76 30 95  
Email: [contact@sante.gov.ma](mailto:contact@sante.gov.ma) - Site: [www.sante.gov.ma](http://www.sante.gov.ma)

## AIDE SOCIALE DIRECTE

# Le gouvernement dévoile les détails du programme

Publication au Bulletin officiel de la loi créant le nouveau Programme d'aide sociale directe. Annoncé depuis plusieurs mois, ce dispositif tant attendu par les familles précaires vient d'être entériné via la loi 58.23 dévoilée ce 4 décembre. Piloté par une agence dédiée, il prévoit diverses mesures de soutien comme des allocations familiales bonifiées ou des aides spécifiques pour les orphelins et les enfants handicapés. Explications.

Un soutien bienvenu pour les familles dans le besoin à partir de ce mois de décembre. C'est ce que le gouvernement entend mettre en place à travers son nouveau programme d'aide sociale directe, dont les détails

DES MESURES PARTICULIÈRES SONT PRISES POUR SOUTENIR LES ORPHELINS ET LES ENFANTS HANDICAPÉS.

viennent d'être révélés dans le Bulletin officiel du 4 décembre. Conformément aux dispositions de la loi 58.23 relative au Programme d'aide sociale, ce dernier, qui sera géré par l'Agence nationale du soutien social, repose sur plusieurs aides visant à soutenir les familles vulnérables. Allocations familiales bonifiées, aides spécifiques pour les orphelins ou les enfants handicapés... Les dispositifs mis en place sont variés et devraient permettre de lutter efficacement contre la précarité.

## UN INTÉRÊT PARTICULIER AUX ENFANTS

Concrètement, le programme prévoit des allocations de protection contre les risques liés à l'enfance, une aide forfaitaire pour soutenir le pouvoir d'achat des familles ainsi qu'une aide spéciale pour les orphelins et les enfants résidant dans des institutions de protection sociale. Les aides pour protéger l'enfance consistent en une allocation pour chaque famille qui a un enfant de moins de 21 ans, dans la limite de 6 enfants. Le montant variera en fonction de l'âge de l'enfant et de son niveau scolaire. Une aide supplémentaire est accordée pour chaque enfant en situation de handicap ou orphelin du côté paternel, et ce, quel que soit le nombre total d'enfants. Par ailleurs, une allocation de maternité sera octroyée aux femmes pour les deux premiers accouchements.

## LES CONDITIONS À REMPLIR POUR EN BÉNÉFICIER

Pour toucher ces aides, plusieurs conditions sont à remplir. Le chef de famille doit résider au Maroc et les bénéficiaires doivent figurer au Registre social unifié. De plus, le revenu familial annuel ne doit pas dépasser un certain seuil. Les femmes enceintes, quant à elles, doivent déposer une demande dans les 6 mois suivant l'accouchement. Une fois le dossier déposé, les familles pourront toucher les aides dès le mois en cours (décembre), à condition que leur éligibilité soit confirmée. Dans le cas contraire, elles en seront informées par voie électronique. Le droit aux aides est valable deux ans à compter de leur octroi, sauf en cas de force majeure.

## LES PERSONNES EXCLUES DU DISPOSITIF

Certaines catégories de personnes ne pourront pas bénéficier de ce programme. Il s'agit des fonctionnaires, des salariés du privé déclarés à la CNSS sur une période définie, des retraités et des bénéficiaires de régimes d'indemnisation non contributifs. Par ailleurs, il est interdit de cumuler

plusieurs types d'aides comme celles de protection de l'enfance et les aides du Fonds d'entraide familiale. Quant aux familles qui ont un enfant boursier, elles peuvent bénéficier du programme, à condition que le montant de la bourse soit inférieur aux aides prévues.

## DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES ENFANTS ORPHELINS

Des mesures spécifiques sont également prévues pour les enfants orphelins ou délaissés placés dans des établissements sociaux. Ils ont droit à une aide dont les modalités seront fixées ultérieurement. Les sommes dues à l'enfant seront versées sur un compte à son nom, mais il ne pourra y avoir accès qu'à sa majorité. À noter que le chef de famille ne peut pas percevoir d'aide pour un enfant orphelin déjà pris en charge. À travers cette multitude de mesures, le nouveau programme d'aide sociale directe propose un dispositif complet pour soutenir les familles vulnérables, sous conditions de ressources, et accorde une attention particulière aux enfants. Les détails des mesures sont désormais connus, et leur mise en œuvre effective est attendue dans les prochains jours.

Mehdi Idrissi





## FONDATION PHOSBOUCRAÂ

# L'engagement pour les Provinces du Sud de plus en plus fort

Recherche et développement, éducation, entrepreneuriat et renforcement des capacités, la Fondation Phosboucraâ continue d'apporter son appui aux provinces du Sud, dans le cadre de ses réalisations au titre de l'année 2022.

Traçant un nouveau cap avec la densification de son réseau, la Fondation Phosboucraâ poursuit son engagement au profit des provinces du Sud dans le cadre de ses réalisations au titre de l'année 2022. Et l'un des choix stratégiques consolidés lors de cet exercice consiste en un soutien à la recherche scientifique orientée, essentiellement, vers la mise en place de solutions. Consciente de l'importance de l'innovation scientifique pour faire face aux défis de développement des régions du Sud, la Fondation Phosboucraâ a mis en place un Comité de suivi scientifique chargé d'évaluer et de promouvoir les projets de recherche financés parallèlement aux autres volets, notamment la recherche & développement, l'éducation, l'entrepreneuriat et le renforcement des capacités. La concrétisation de cette démarche stratégique a été rendue possible grâce à un travail de convergence des synergies entamé dès 2021, lequel a abouti à une collaboration significative avec les différentes entités de l'écosystème local, notamment l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P). Outre le renforcement de son soutien à la recherche scientifique, la fondation continue d'apporter son appui à l'éducation en tant que pilier du progrès économique et social.

### UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ORIENTATION

La Fondation Phosboucraâ a établi, dès 2022, un partenariat avec L'école de l'intelligence collective relevant de l'UM6P. Cette initiative a permis de mettre en place un programme d'excellence visant à soutenir le



Dans le souci de favoriser l'accès des étudiants des régions du Sud aux Grandes écoles, la fondation a lancé, en avril 2022, un programme d'accompagnement et d'orientation.

parrainage de lycées et à renforcer les compétences des élèves et des enseignants. De surcroît, dans le souci de favoriser l'accès des étudiants des régions du Sud aux Grandes écoles, la fondation a lancé, en avril 2022, un programme d'accompagnement et d'orientation. L'objectif de ce projet est de rapprocher l'offre d'enseignement supérieur de ces régions, notamment en facilitant l'accès à la prestigieuse Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P). À travers une série d'initiatives, la Fondation Phosboucraâ a ouvert de nouvelles opportunités pour les étudiants de ces régions, leur offrant ainsi la possibilité d'accéder à des parcours académiques d'excellence. Un autre parti pris stratégique marquant de la fondation a été la montée en puissance du programme de renforcement de capacités des jeunes porteurs de projets, des coopératives et des acteurs de

l'écosystème d'entrepreneuriat local, et ce, à travers le lancement de quatre formations dont deux en partenariat avec l'UM6P. Des formations qui visent à renforcer les compétences entrepreneuriales et à favoriser la création d'entreprises durables et responsables. De plus, la fondation a élargi sa zone d'intervention via l'extension du réseau des Learning centers dédiés à l'accompagnement des entrepreneurs, afin de favoriser leur réussite et toucher le maximum de jeunes des régions du Sud à travers l'encouragement de leurs projets diversifiés.

Yassine Saber

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
DIRECTION GENERALE DE LA  
SURETE NATIONALE  
DIRECTION DE L'EQUIPEMENT  
ET DU BUDGET  
DIVISION FINANCIERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL**  
**N°67/DGSN/DEB/DF/SA/2023**  
**MARCHE CADRE**

Le 23 Janvier 2024 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de la Direction de l'Equipelement et du Budget sise, Rue Abou Marouane Essâadi Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°67/DGSN/DEB/DF/SA/2023, concernant la fourniture de produits alimentaires pour usage humain : viande de veau au profit de l'Ecole de police de Laâyoune (en lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

- L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :

	MONTANT MINIMUM EN DH TTC	MONTANT MAXIMUM EN DH TTC
Lot unique	2 280 000,00 DH TTC (Deux Million Deux Cent Quatre Vingt Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises)	4 560 000,00 DH TTC (Quatre Million Cinq Cent Soixante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises)

- Le cautionnement provisoire est fixé à : Quarante Cinq Mille Six Cent Dirhams (45 600,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

## FONDATION MOHAMMED VI DES OULÉMA AFRICAINS

# Plaidoyer pour un nouveau modèle de transmission des messages de l'islam

La 5<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil supérieur de la Fondation Mohammed VI des ouléma africains, qui s'est tenue du 6 au 8 décembre à Fès, a réuni 500 participants dont 400 membres de la fondation, issus de 48 pays du continent. Au programme : adhésion de 14 nouvelles sections, lancement de la Charte des ouléma africains, et appel à adopter un nouveau modèle de transmission des messages de l'islam.

«Le Royaume et plusieurs pays africains partagent l'attachement aux mêmes valeurs et constantes religieuses, ce qui a fait que le modèle religieux marocain est «largement suivi et salué» au niveau du continent», a rappelé Ahmed Toufiq, ministre des Habous et des Affaires islamiques, lors de la cinquième session ordinaire du Conseil supérieur de la fondation Mohammed VI des ouléma africains (6 - 8 décembre). L'événement, organisé dans la capitale spirituelle du Royaume a réuni plus de 500 personnes, venues de 48 pays du continent, dont 400 membres de la Fondation. Lors de son intervention, Ahmed Toufiq n'a pas manqué de souligner que le Royaume partageait avec plusieurs pays du continent l'attachement aux mêmes valeurs et constantes religieuses, ce qui explique selon lui le fait que le modèle religieux marocain soit largement suivi et salué. «Ce qui distingue le Maroc dans ce domaine, ce sont les actes légaux de la bay'a à Amir Al Mouminine (le serment d'allégeance au Roi en tant que Commandeur des croyants, NDLR). Ces actes sont rédigés par des adouls et authentifiés par des magistrats depuis quatre siècles», explique le ministre, ajoutant que les ouléma marocains ont jeté les bases religieuses de la bay'a, considérant que cet acte préserve les constantes de la nation, dont la religion. Ces ouléma ont choisi de partager les valeurs authentiques de l'islam avec les érudits africains afin de diffuser et



Appel du ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq, à adopter un «nouveau modèle» pour transmettre les messages de l'islam.

de vulgariser le message de l'islam, à partir d'une compréhension correcte de la religion et de la sunna du prophète Mohammed. Ahmed Toufiq a profité de ce grand rassemblement pour lancer un appel aux ouléma à adopter un «nouveau modèle» de transmission des messages de l'islam. Ce dernier permettra, selon lui, de mettre en avant les liens forts

réformes et actions de développement menées sur le continent africain. La fondation entend aussi animer l'action intellectuelle, scientifique et culturelle liée à la religion musulmane, consolider les relations historiques entre le Maroc et les autres États africains et veiller à leur développement. Enfin, elle a pour mission de revitaliser le patrimoine

## LANCEMENT OFFICIEL DE LA CHARTE DES OULÉMA AFRICAINS

En marge de la cinquième session ordinaire du Conseil supérieur de la Fondation Mohammed VI des ouléma africains, cette dernière organisera vendredi, à la bibliothèque de la mosquée Al-Qarawiyyin, la cérémonie du lancement officiel de la Charte des ouléma africains, qui constitue un guide doctrinal et une référence précieuse au service des efforts scientifiques de la Fondation Mohammed VI des ouléma africains visant à protéger ses ouléma et à réaliser ses objectifs. Cette charte est le fruit des travaux de la 3<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil supérieur de la fondation qui a décidé, à l'unanimité, l'élaboration du projet de la Charte des Oulema africains et, pour cela, la constitution d'un comité scientifique composé des ouléma du Royaume du Maroc et de leurs homologues des pays ayant des sections à la Fondation, chargé de rédiger les axes et les dispositions de ladite charte. «La Charte des Oulema africains se veut un document doctrinal et un pilier fondamental pour l'action commune des ouléma africains afin d'atteindre les nobles objectifs fixés à la Fondation Mohammed VI des Oulema africains par Sa Majesté le Roi Mohammed VI», soulignent les membres de la fondation.

**Cette édition est marquée par l'adhésion de 14 nouvelles sections nationales à la fondation, élargissant ainsi sa présence en Afrique.**

qui unissent les ouléma marocains et africains, outre les relations profondes entre les confréries soufies.

## REVITALISATION DU PATRIMOINE CULTUREL ISLAMIQUE AFRICAIN COMMUN

Selon les membres de la fondation, la convocation de cette session s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de l'article 4 du dahir portant création de la Fondation Mohammed VI des ouléma africains. Cet article stipule que la fondation a pour objectif d'unifier et de coordonner les efforts des savants musulmans d'Afrique afin de promouvoir un islam tolérant, d'en diffuser les valeurs et de les consolider. Elle vise également à intégrer ces valeurs de tolérance religieuse dans les

culturel islamique africain commun en le faisant connaître tout en œuvrant à sa diffusion et à sa conservation.

## ADHÉSION DE 14 NOUVELLES SECTIONS À LA FONDATION

En plus des 34 sections dont dispose la fondation dans les pays africains, cette session a été marquée par l'adhésion de 14 nouvelles sections. Il s'agit de la République de Burundi, la République de Botswana, la République du Congo Brazzaville, la République du Cap-Vert, le Royaume d'Eswatini, la République de Guinée équatoriale, le Royaume du Lesotho, la République de Maurice, la République du Mozambique, la République de Namibie, la République du Soudan du Sud, l'État des Seychelles, la République de Zambie et la République du Zimbabwe.

## ENTRETIEN

## “Un premier bilan fait état d’une centaine de projets déjà retenus”

S’exprimant à l’occasion de la prochaine tenue de la première édition de SMART Tourism Day pour l’écosystème touristique régional, prévue mardi prochain à Agadir, Hassan Aboutayeb, DG de la SDR TPME touristiques revient sur la mise en œuvre du programme d’appui au tissu touristique régional, sur les prochaines étapes de son déploiement et sur les enjeux de cette première édition.

### Pourquoi l’usage croissant du terme «SMART Tourisme» au lieu de la SDR TPME touristiques Sous-Massa ?

Effectivement, il y a une utilisation croissante du terme «SMART tourisme» par rapport à «SDR TPME touristiques Sous-Massa». En fait, cette dernière appellation est le nom administratif et juridique de la société, donné lors de la création de l’entité. Or, ce nom s’est avéré être assez long et difficile à mémoriser, d’où la nouvelle nomination «SMART Tourisme» qui est facile à retenir. Ce sigle est un acronyme pour «Sous-Massa Accompagnement et Renforcement des TPME», et en même temps, il renvoie à l’intelligence collective, l’innovation, et la réponse aux nouvelles tendances du tourisme, notamment le tourisme intelligent. Ce terme capte également l’essence même d’une approche plus dynamique et adaptée aux réalités actuelles du secteur du tourisme dans la destination d’Agadir Sous-Massa. Il renforce par ailleurs notre slogan qui reflète la mission de SMART Tourisme tout en renvoyant à notre esprit de partenariat et d’accompagnement des acteurs du tourisme de la région.

### «SMART Tourisme» assure le déploiement du programme d’appui aux TPME touristiques de la région Sous-Massa. Quel bilan d’étape dressez-vous de l’avancement de ce programme ?

Nous sommes à la veille de la contractualisation avec les candidatures issues de la première édition de l’appel à projets. D’ores et déjà, un premier bilan est qu’une centaine de projets ont été



**HASSAN ABOUTAYEB**  
Directeur général de la SDR TPE-PME touristiques  
Sous-Massa (SMART Tourisme)

retenus. Ces derniers sont répartis sur l’ensemble du territoire de la région Sous-Massa. La ville d’Agadir arrive en première place étant donné qu’il s’agit de la destination phare de la région. En termes de filières, la majorité des projets s’orientent sur l’animation et les loisirs ce qui répond parfaitement aux attentes du programme. En parallèle, une attention accrue a été portée aux programmes d’investissement, notamment au plan de financement (Capex) des porteurs de projet. Force est de constater aussi que les porteurs de projet ont déjà bénéficié du plan d’action implémenté il y a quelques mois. Le coaching et le soutien, ainsi que les plans de formation personnalisés dans ce cadre, ont permis d’accompagner plusieurs porteurs de projet dans une montée de compétences réussie. Par la suite, nous allons contractualiser avec chacun et continuer de les accompagner par le biais de supports techniques, de plans de formation et de suivi personnalisé avant de leur remettre les primes et subventions destinées à l’investissement proprement dit.

### Quelles sont les raisons qui expliquent la prédominance des projets relevant du secteur de l’animation et des loisirs ?

Tout d’abord, plusieurs études ont identifié un besoin de renforcement du secteur de l’animation et des loisirs, et cela a été confirmé par les professionnels du tourisme de la destination. Il y a, certes, des options d’activités qui s’offrent aux visiteurs de notre région mais pas assez. Elles sont encore trop peu nombreuses et trop peu diversifiées. Ce manque représente une opportunité unique pour

les porteurs de projet de développer et de valoriser les ressources existantes. Je les invite donc à nous rencontrer à «SMART Tourisme» afin que nous puissions les accompagner dans l’opérationnalisation de leurs idées. Ces initiatives contribueront au positionnement de la région dans la mesure où elles vont enrichir l’offre touristique et améliorer l’expérience des visiteurs. En outre, il est important de souligner que la nouvelle feuille de route touristique de la région Sous-Massa appuie et renforce ce choix stratégique. Grâce à ce soutien institutionnel, les efforts de développement touristique répondent véritablement aux besoins et attentes spécifiques de la destination d’Agadir Sous-Massa et de ses acteurs. Cela contribue à promouvoir une démarche commune et intégrée pour assurer le succès et la durabilité de ces projets et, plus globalement, de la destination Agadir Sous-Massa.

### Quelles seront les prochaines étapes pour assurer le portage du programme à travers son implémentation technique et opérationnelle, en coordination avec les différents partenaires ?

Plusieurs étapes clés sont prévues. La première étape consistera à lancer le cycle de formation pour les candidats sélectionnés lors du premier appel à projets. Cette formation est cruciale pour développer davantage leurs compétences et mettre tout en œuvre afin que les projets aient un lancement réussi. Parallèlement, un second appel à projets sera initié au début de l’année prochaine. Cette initiative vise à découvrir de nouveaux projets innovants, par-

ticulièrement dans le domaine des activités d’animation, mais elle permettra également d’offrir une nouvelle chance aux personnes qui n’ont pas été retenues lors du premier appel, pour des raisons diverses, de soumettre à nouveau leur candidature. Cette étape est essentielle pour garantir que le programme reste inclusif et accessible à un plus large éventail de candidats. Ensuite, nous prévoyons d’entamer la phase de contractualisation, suivie d’une série d’actions de formation complémentaires, de support technique et de suivi personnalisé. Ce processus est essentiel pour s’assurer que tous les participants reçoivent l’accompagnement nécessaire pour le développement de leurs projets. Enfin, ces étapes seront couronnées par la distribution des primes et des subventions destinées à l’investissement. Cette dernière phase est cruciale pour fournir le soutien financier nécessaire aux projets, leur permettant de se concrétiser et de contribuer activement au dynamisme économique de la région.

### «SMART Tourisme» compte lancer la semaine prochaine le SMART Tourism Day. Quels sont les enjeux liés à l’organisation de cet événement, en présence de l’écosystème touristique régional ?

Le lancement du SMART Tourism Day, la semaine prochaine, représente une initiative importante, avec des enjeux significatifs pour l’écosystème touristique régional. L’objectif principal de cet événement est de stimuler l’entrepreneuriat dans le secteur du tourisme. En se concentrant sur des projets innovants, le SMART Tourism Day vise à façonner la vision du tourisme actuel et futur, en mettant en avant des idées et des approches nouvelles. Ce rendez-vous annuel, qui vise la promotion de l’innovation, l’entrepreneuriat et la collaboration dans le secteur touristique, a été conçu pour favoriser la création de synergies positives entre les acteurs du secteur touristique de la région de Sous-Massa, reconnue pour son esprit entrepreneurial. L’événement ambitionne aussi de transformer cette région en un terreau fertile pour les initiatives innovantes, contribuant ainsi au développement dynamique et durable du tourisme régional. L’importance de cet événement est également soulignée par sa portée géographique. En accueillant plus de 250 participants, non seulement de la région mais aussi à l’échelle nationale et internationale, avec des invités des États-Unis, du Canada, de France, d’Espagne et d’ailleurs, le SMART Tourism Day offre une plateforme exceptionnelle pour le partage d’idées, l’établissement de réseaux et la collaboration entre divers acteurs du tourisme.

Propos recueillis par  
**Yassine Saber**

## INFRASTRUCTURES

## Mise à niveau des aéroports du Nord

Les aéroports de Tanger et de Tétouan se lancent dans une dynamique de développement et de modernisation. Pour ces plateformes, c'est une manière de répondre à une hausse notable de la fréquentation.

Les aéroports des grandes villes du Nord se mettent au rythme du développement économique de la région. Dernier acte en date, la rénovation et la mise en service du Terminal 1 de l'aéroport international de Tanger-Ibn Battouta. Cette transformation s'inscrit dans le cadre



Les aéroports des grandes villes du Nord se mettent au rythme du développement économique de la région.

d'un projet global, qualifié de «Quick wins», qui se fixe pour objectif de répondre aux besoins d'évolution du

trafic aérien à l'horizon 2027, et ce, en attendant la réalisation d'un nouveau terminal prévu pour l'année 2028. D'ailleurs, l'ONDA (Office national des aéroports) a lancé un appel d'offres pour la construction d'un nouveau terminal avec une capacité qui dépasse les 3,5 millions de passagers, et ce, afin d'accompagner la dynamique de développement que connaît la ville du détroit. Ce nouveau terminal permettra de répondre à la croissance du trafic à l'horizon 2040 et de construire une

surtout qu'elle se positionne sur des segments d'avenir dans le pourtour méditerranéen, à savoir les énergies propres, sans oublier bien évidemment ses secteurs traditionnels qui ont fait sa renommée à l'instar de l'automobile.

## TÉTOUAN AUSSI

D'ailleurs, Tanger n'est pas la seule ville à enregistrer des évolutions notables dans ses infrastructures aéroportuaires. Dans le cadre du plan stratégique «Envol 2025», le programme d'investissement de l'année 2023 avait acté le lancement des projets de construction de nouveaux terminaux de plusieurs aéroports, dont celui de Tétouan. De quoi contribuer à donner plus de visibilité et de fréquentation à l'aéroport international de Tétouan (Saniat R'mel), qui a accueilli, durant les dix premiers mois de l'année en cours, 224.497 passagers. Ce volume représente un taux de récupération de 585% par rapport à la même période de 2019, durant laquelle 38.384 voyageurs ont été accueillis par cet aéroport. Cela dit, pour le seul mois d'octobre, l'aéroport de Tétouan a enregistré un taux de récupération

**L'aéroport de Tanger Ibn Battouta a accueilli 1,65 million de passagers à fin octobre dernier, selon l'ONDA, soit un taux de récupération de 144% par rapport à 2019.**

nouvelle tour de contrôle, ainsi que divers aménagements extérieurs. À ce propos, le groupement Tarik Bouhmala-Abdelkrim Bouyacoub a décroché le marché pour la réalisation des études architecturales.

## 1,65 MILLION DE PASSAGERS

De quoi contribuer à accompagner la hausse du trafic dans la plateforme de la ville du détroit. En effet, l'aéroport de Tanger Ibn Battouta a accueilli 1,65 millions de passagers à fin octobre dernier, selon l'ONDA. Ce volume représente un taux de récupération de 144% par rapport à la même période de 2019, durant laquelle 1,15 million de voyageurs ont été accueillis par cet aéroport. En perspectives du Mondial 2030, il va sans dire que la ville de Tanger va continuer de se moderniser et de renforcer en même temps son orientation industrielle,

de 894% avec 25.629 passagers accueillis, contre 2.868 voyageurs durant la même période de 2019.

## TOURISME

Il faut dire qu'en plus de la communauté marocaine à l'étranger issue de cette région, la modernisation de cet aéroport va aussi profiter aux destinations touristiques de l'arrière-pays, à l'instar de l'une des villes marocaines les plus appréciées par les touristes, à savoir Chefchaouen. Une chose est sûre, le potentiel de la région du Nord du Maroc peut se dévoiler davantage avec la mise à niveau de ses infrastructures aéroportuaires, qui viennent ainsi d'être au même niveau de standard que les plateformes maritimes de la région, à l'image du Port Tanger Med.

**Abdellah Benahmed**

**HORIZON** PRESS  
GROUP

**RECRUTE**

**JOURNALISTES  
Seniors et Juniors  
pour ses supports**

LES ÉCO  
INSPIRATIONS

Le Site Info

LES ÉCO.ma  
INSPIRATIONS

Envoyer CV + Photo + Lettre de motivation  
recrute@leseco.ma

# LES **ÉCO** **AUTOMOBILE** INSPIRATIONS

Par Mehdi Labboudi

**DACIA SPRING EXTREME ELECTRIC 65**

## "EVolution" DE L'ESPÈCE



**NOVEMBRE 2023**  
**LE SPRINT FINAL**  
**ENCLENCHÉ AVEC**  
**PANACHE**

P. 15

**HONDA CR-V E:HEV**  
**CHANGEMENT**  
**DE BRAQUET**

P. 17

## DISTRIBUTION

## Omoda &amp; Jaecoo met le cap sur le marché marocain



L'arrivée d'Omoda & Jaecoo sur le marché marocain se précise. La marque du groupe chinois Great Wall Motors a organisé le 30 novembre dernier, sur les quais du port de Wuhu, en Chine, une cérémonie de départ en l'honneur des trois modèles qui seront commercialisés début 2024 sous nos cieux, les Omoda C3, C5 et J7. Trois crossovers dotés de looks engageants, de technologies de pointe et de motorisations diesel, essence et hybrides, qui seront proposés à des tarifs défiant toute concurrence, à en croire

le management d'Omoda & Jaecoo. "Aujourd'hui, nous sommes réunis au port de Wuhu pour assister à un nouveau chapitre de la marque Omoda & Jaecoo sur le marché et nous sommes confiants dans le développement de nos activités au Maroc", a déclaré Deniz May, directeur régional de la marque pour l'Afrique du Nord, lors de ladite cérémonie. Amo Zhou, directeur de la marque au Maroc, a indiqué, pour sa part, que "les voitures de marque Omoda & Jaecoo suscitent un grand intérêt grâce à leur technologie, leur design et leurs performances".

## VÉHICULE D'OCCASION

## Stellantis lance le label Spoticar



Stellantis vient de procéder au lancement de Spoticar, son label dédié aux véhicules d'occasion (VO), dans le royaume. Une implantation qui s'inscrit dans la droite ligne du plan stratégique de Stellantis, "Dare Forward 2030. Fondé en 2019, Spoticar a rapidement conquis une position enviable à l'échelle mondiale sur le marché du VO, avec plus de 850.000 unités vendues en 2022. Stellantis & You Casablanca (anciennement Motor Village Bouskoura), qui a accueilli "l'heureux événement", la cérémonie de lancement de ce nouvel acteur du VO dont la signature, "Des occasions pleines

d'avenir", dit tout de son "business model", fera office de premier point de vente. S'ensuivra un déploiement progressif du réseau commercial dans les principales villes du pays, de même que la mise en ligne d'une plateforme digitale. Offrant une sélection multimarque de véhicules triés sur le volet, expertisés et préparés par les experts des réseaux Stellantis, Spoticar proposera diverses prestations de qualité à ses clients, notamment une garantie pouvant atteindre 12 mois, la possibilité d'essayer les véhicules mis en vente, une assistance 24/7 au Maroc, des offres de reprise évaluées en moins de 2 heures, des options de financement avantageuses, un accompagnement dans les démarches administratives... «Spoticar se positionne d'ores et déjà comme le partenaire idéal pour les besoins automobiles d'occasion. Chez Spoticar, nous nous engageons à offrir une expérience client transparente, fiable et avantageuse, en mettant à la disposition de nos clients des véhicules d'occasion soigneusement sélectionnés et entretenus. Nous sommes fiers d'introduire notre label au Maroc», a indiqué Yves Peyrot des Gachons, directeur général de Stellantis au Maroc.

## CHIFFRE DE LA SEMAINE



C'est le nombre d'équipages (français) qui devraient prendre part, du 27 février au 7 mars 2024, au Twing Raid, rallye solidaire et engagé destiné à célébrer les 30 ans de l'emblématique Renault Twingo I et qui aura pour théâtre le désert marocain. Au programme : un parcours de près de 4.000 kilomètres entre Saint-Sébastien, en Espagne, et Marrakech, de la baston sur des terrains difficiles, entre ergs et regs, et de nombreuses actions solidaires, en partenariat avec Les Restos du cœur, association française reconnue d'utilité publique. Chaque équipage acheminera 10 kilos de denrées alimentaires non périssables et divers autres produits de première nécessité, qui seront redistribués par les équipes des Restos du cœur à des personnes démunies. Pour rappel, Renault a soufflé récemment les trente bougies de sa petite citadine en présentant un concept-car néo-rétro 100 % électrique, la Twingo Legend, qui donne à voir, comme la fondatrice du clan, une face avant de batracien, et qui donnera lieu à un modèle de série, attendu en 2026.

## PHOTO

## Neo Motors honore ses premières livraisons

Neo Motors, premier constructeur automobile à capitaux exclusivement marocains, a célébré le 1er décembre dernier, au sein de son siège à Aïn Aouda (Rabat-Salé-Zemmour-Zaër), le démarrage de la commercialisation de son crossover urbain 3 portes essence. Les premiers véhicules ont été remis à leurs propriétaires en présence de Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du Commerce, de Nassim Belkhatay, PDG de Neo Motors, et d'un parterre d'invités. "Il s'agit d'une première étape. Je suis fier de contribuer au renforcement du label "Made in Morocco" et de faire partie de cette belle plateforme automobile marocaine compétitive", a déclaré Belkhatay lors de cette cérémonie de livraison. "Nous célébrons avec fierté la livraison des premiers véhicules de la marque marocaine Neo. Ce projet s'inscrit dans la lignée des Directives Royales visant à orienter le secteur privé vers des investissements productifs, notamment dans les secteurs de pointe, et à stimuler l'émergence d'une nouvelle génération d'entreprises au Maroc", a indiqué, pour sa part, le ministre de tutelle de la filière automobile.



## STATISTIQUES DE L'AIVAM


# Novembre 2023 : le sprint final enclenché avec panache

C'est seulement le quatrième mois de l'année que les ventes du marché du neuf ne sont pas dans le rouge en glissement annuel, mais le rebond n'a jamais été aussi fort qu'en novembre dernier (+22,01%) et cela entretient l'espoir d'un finish inespéré, d'une "remontada" spectaculaire. À un mois de la fin de l'année, le déficit versus 2022 n'est plus que de 0,9%. Il s'élevait à 2,86% à fin octobre. En d'autres termes, les campagnes de promos de fin d'année ont porté leurs fruits. Elles devraient s'intensifier en décembre.

En novembre dernier, grâce, entre autres, à l'ouverture de l'habituel bal de promos de fin d'année, les volumes de ventes du marché du neuf se sont élevés à 13.772 unités, contre 11.288 transactions un an plus tôt au cours de la même période, soit un delta positif de 2.484 immatriculations, une croissance de 22,01% en glissement annuel. En délicatesse cette année (-11,22%), le véhicule utilitaire léger (VUL) a eu droit à une parenthèse enchantée le mois dernier, avec 1.751 ventes, contre 1.383 transactions en novembre 2022 (+26,61%). Le véhicule particulier (VP) a également connu un mois faste : 12.021 unités écoulées ; à mettre en balance avec les 9.905 ventes enregistrées l'année dernière au cours du même mois (+21,36%). Ce rebond significatif a fait grand bien à la performance annuelle provisoire du VP (+0,42%) et du marché dans sa globalité. Depuis le début de l'année, 143.986 exemplaires ont trouvé preneur, ce qui représente un repli de 0,9% par rapport aux 145.289 ventes réalisées à fin novembre 2022. L'affaire était bien plus mal embarquée à fin octobre (-2,86%). Si le sigma des marque signe un bon "temps" à l'occasion du dernier des 12 tours de l'année, et le boucle en vendant au moins 1.304 véhicules de plus qu'en décembre 2022, la performance annuelle du marché basculera dans le

Top 10 des ventes de véhicules particuliers, et parts de marché en novembre 2023				
MARQUE	NOV-22	NOV-23	PDM 2023	2023/2022 VAR
1. DACIA	2737	2834	23.58%	3.54%
2. RENAULT	1403	2148	17.87%	53.10%
3. HYUNDAI	810	659	5.48%	-18.64%
4. PEUGEOT	657	1147	9.54%	74.58%
5. VOLKSWAGEN	543	652	5.42%	20.07%
6. OPEL	435	552	4.59%	26.90%
7. TOYOTA	400	407	3.39%	1.75%
8. CITROËN	364	389	3.24%	6.87%
9. SKODA	294	272	2.26%	-7.48%
10. KIA	253	594	4.94%	134.78%

Source : AIVAM



Grâce à un mois de novembre solide (+22,01% par rapport à novembre 2022), le marché du neuf a refait une partie de son retard. À fin novembre, le repli n'est plus que de 0,9% en glissement annuel.

positif. Rien d'irréalisable, surtout que les "locomotives" du marché ont mis le bleu de chauffe, à commencer par Dacia, qui n'est pas vraiment à la fête cette année, avec 30.250 exemplaires vendus depuis le début de l'année, ce qui représente près de 5.000 véhicules de moins qu'à fin novembre 2022 (-14,11%), mais qui s'est légèrement remplumé le mois dernier en écoulant 2.834 unités (+3,54%). Ses parts de marché (PDM) mensuelle et annuelle provisoires s'élèvent, respectivement, à 23,58% et 23,37%.

### LES LOCOMOTIVES À PLEIN RÉGIME

Le cousin Renault, qui affiche un meilleur bilan de santé depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier (20.958 ventes, en progrès de 9,87% par rapport à 2022 à ce stade de l'année, et une PDM de 16,1%), a signé un mois de novembre des plus solides, avec 2.148 transactions réalisées (+ 53,10% en glissement annuel) et une PDM

de 17,87%. Comme en octobre, Peugeot grimpe sur la troisième marche du podium grâce à ses 1.147 ventes, contre 657 seulement en novembre 2022 (+74,58%), soit une PDM mensuelle de 9,54%. Les ventes de la marque au lion au cours des onze derniers mois atteignent 10.068 unités (+5,36%) et sa PDM est de 7,78%, ce qui la place derrière Hyundai au classement annuel provisoire. La marque coréenne a connu un passage à vide le mois dernier (659 ventes, soit un repli de 18,64%), mais a verrouillé sa place sur le podium plus tôt dans l'année, totalisant 13.345 immatriculations à fin novembre (+5,76%) et captant une PDM de 10,31%. Le mois dernier a été également clément pour Volkswagen, cinquième du classement mensuel avec 652 ventes (+20,07%). Occupant le sixième rang, Kia a ainsi soigné ses "stats" (594 ventes et un bond phénoménal de 134,78%). Même son de cloche pour

son poursuivant, Opel (552 ventes, soit une croissance de 26,90%).

### LE PREMIUM A LA COTE

C'est une constante depuis le début de l'année. Le luxe a le vent en poupe. En novembre, Audi a confirmé sa belle santé, avec 365 immatriculations (+9,61%), ce qui porte ses volumes de ventes annuels à 3.964 unités (+12,68%). Deuxième des classements mensuel et annuel, BMW a vendu 304 unités le mois dernier (+57,51%) et 3.086 à un mois du bilan final (+21,31%). Mercedes-Benz ferme le podium premium, avec 200 transactions en novembre (+7,53%) et 2.347 depuis le début de l'année (+4,31%). La plupart des autres marques premium ont affiché un regain de forme en novembre. Volvo a écoulé 129 unités (+43,33%), quand Jeep a enregistré 84 ventes (+21,74%). Porsche a également accéléré (30 transactions, soit une croissance de 20% en glissement annuel).

## VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Dacia Spring Extreme Electric 65,  
"EVolution" de l'espèce

Lancée en février dernier sur le marché marocain, où elle est, depuis, le modèle 100 % électrique le plus vendu, la petite citadine aux grands desseins de Dacia, la Spring, est désormais disponible dans une variante plus puissante et plus soignée, baptisée Extreme. Elle dispose de 65 ch, soit 20 ch de plus que la Spring "Modérée", et bénéficie d'une direction et d'un amortissement recalibrés, sans que cela n'affecte ses tarifs plus que de raison.

La branche Extreme de la famille Dacia s'agrandit sous nos latitudes. La Dacia Spring Extreme vient en effet de rejoindre dans les showrooms locaux de la marque les Sandero Stepway et Duster du même nom, commercialisés en juin dernier. Mais alors que ces derniers se contentent de petites évolutions esthétiques et de quelques équipements et accessoires en rab, leur petit frère va plus loin, a droit à la totale, à un "extreme makeover". En plus d'un outfit et d'un habitacle plus chics, la version Extreme de la mini-citadine abrite une version retravaillée du moteur synchrone à aimant de la Spring standard, qui bénéficie de bobines renforcées et d'un plus grand réducteur. Résultat : l'électromoteur de la Spring Extreme prend plus de 14.000 tours/min pour aller chercher 65 chevaux. A mettre en perspective avec les 45 ch (à 8.100 trs/min) revendiqués jusqu'alors. Le bond est spectaculaire en matière de puissance (+ 44,4 %). Si le couple maxi fait "chemin inverse", perdant 11 unités pour s'établir à 113 Nm, la Spring Extreme promet quand même des gains significatifs en matière de performances. Le 0 à 100 km/h n'est désormais plus l'affaire que de 13,7 s. Ce n'est pas le chrono de l'année, certes, mais cela représente tout de même un gain de 5 secondes et 4 dixièmes par rapport aux Spring 45 Cargo, Essential et Expression (les trois autres finitions au catalogue). Le gain est également net sur le "0 à 50" : 3,9 s pour la nouvelle venue, quand la Spring originelle réclame 1,9 s de



La Dacia Spring Extreme est parmi nous. Elle chapeaute la gamme de la petite citadine BEV et le fait savoir grâce à un look plus chic, marqué par diverses touches de "brun cuivré" et par des visuels invitant à l'aventure.



A l'intérieur, on retrouve la même teinte au niveau des inserts des contre-portes et des contours d'aérateurs de la planche de bord.

plus. Les reprises du "newcomer" sont également plus vigoureuses. Dacia annonce une reprise de 80 à 120 km/h pratiquement divisée par deux (13,5 s, contre 26 s).

## PLUS DE PEPS, MOINS DE ROULIS

En revanche, la vitesse maxi stagne à 125 km/h. Il a en effet été jugé utile de ne pas faire sauter la bride électronique, histoire de ne pas siphonner en un rien de temps la petite batterie de 26,8 kWh, de ne pas faire fondre comme neige au soleil l'autonomie de la petite citadine. La Spring Extreme est créditée d'un rayon d'action de 220 km (cycle WLTP mixte). C'est seulement 10 km de moins que la Spring 45. Un moindre mal, sachant qu'en ville, selon le protocole de mesures WLTP City, l'autonomie est la même,

305 km, en l'occurrence, et que les trajets devraient globalement être plus agréables à bord et au volant, la nouvelle déclinaison bénéficiant d'une direction recalibrée, plus consistante et plus précise, de même que de nouvelles suspensions, moins souples. Dacia promet des progrès sensibles en matière d'agrément de conduite, des mouvements de caisse moins amples et une prise de roulis moins importante. Les évolutions sont également notables d'un point de vue esthétique. La Spring Extreme a droit à une couleur inédite, un "bleu ardoise" qui se marie à la perfection aux nombreux éléments peints en "brun cuivré", notamment les rails de toit, les coques de rétroviseurs et le logo Dacia sur le hayon et au niveau des centres de roues. Les stickers à motifs topographiques, présents sur les portières,

complètent avec style la panoplie. La Spring a toujours eu une jolie petite bouille. En devenant Extreme, elle fait penser - pardonnez le cliché - à un(e) jeune adulte américain(e) à Cancun durant le "spring break". Elle est apprêtée à mort, prête à faire des ravages, à "pécho" à tour de bras, le curseur de la séduction poussé à... l'extrême !

## PLUS SÉDUISANTE ET PLUS COSSUE

L'habitacle n'est pas en reste. La présentation intérieure de la Spring est simple et fonctionnelle, sans chichis, en phase avec l'approche "robuste et outdoor" de la marque, mais moins moderne que celle de ses dernières productions. L'influence de la Sandero 2 se fait toujours ressentir à bord de la version Extreme, mais Dacia a trouvé la parade pour que l'on s'y sente mieux, pour qu'on y sente moins la naphthaline, avec, là encore, le recours à la teinte "brun cuivré" au niveau, entre autres, des inserts de panneaux de portes et des grilles d'aération. L'embossage de l'emblème Dacia Link sur les sièges avant, en contrebas des appuie-tête, rappelle également qu'on est à bord du modèle qui coiffe la gamme. Cette déclinaison Spring 65 a le cœur sur la main, a droit à une dotation de série assez complète : climatisation, vitres électriques, aides au stationnement diverses... Troisième véhicule électrique le plus vendu aux particuliers en Europe en 2022, la Dacia Spring domine assez nettement le classement des ventes de véhicules électriques (BEV) au Maroc, avec près de 130 unités vendues depuis le lancement de la mini-citadine en février dernier. Un succès à mettre en premier lieu à l'actif de son prix. C'est le seul véhicule zéro émission à l'échappement commercialisé à moins de 200.000 DH sur notre marché. En progressant à tous les niveaux, la version Extreme Electric 65 ne risque-t-elle pas de dilapider cet avantage comparatif, d'être moins scandaleusement accessible que ses sœurs ? C'est la question à un million de dollars, ou plutôt à 215.000 DH ! Le seuil symbolique des 200.000 DH est franchi, mais l'inflation est de 16.000 DH seulement par rapport à la Spring 45 Essential et le rapport prix-prestations de la Spring 65 Extreme est largement plus favorable. A noter que la version Cargo, destinée aux professionnels et dénuée de banquette arrière, s'affiche à 165.833 DH HT, pour sa part.



## SUV FULL HYBRID

# Honda CR-V e:HEV, changement de braquet

Plus grand, plus luxueux, plus technologique, plus écolo et, vous attendiez sans doute l'ultime variable de l'équation, plus cher. La sixième génération du Honda CR-V, lancée dernièrement sur notre marché dans sa variante full hybrid e:HEV, fait du rentre-dedans aux prospects des marques premium, change de dimension. Elle aurait probablement aussi changé de patronyme s'il n'était iconique, ses initiales faisant référence à "Compact Recreational Vehicle" alors qu'il s'agit désormais d'un SUV familial de 4,70 m de long.

À travers le prisme marocain, on ne mesure pas vraiment le poids du Honda CR-V, dont la première génération, dévoilée en 1996 et considérée - à l'instar d'autres SUV japonais - comme étant l'une des pionnières du sous-segment des crossovers compacts, a pourtant connu un franc succès sur notre marché. Ses légataires universelles ont parfois eu du mal à se montrer dignes de l'héritage, hélas ! Sur notre marché, en tout cas. Dans le monde, en Asie et aux États-Unis principalement, c'est une toute autre histoire. Le SUV compact tokyoïte atteignait le cap des 5 millions d'exemplaires produits en 2012, puis celui des 10 millions en 2018. Quand bien même elle était en fin de carrière, la cinquième génération s'est écoulée à 733.300 unités dans le monde en 2022, ce qui en fait le quatrième véhicule le plus vendu cette année-là (derrière le RAV4, son rival direct, la Corolla et le Model Y). Le cap des 15 millions d'exemplaires devrait rapidement être atteint par la nouvelle génération, qui rompt avec le passé en faisant "all-in" sur l'électrification et en revoyant l'ensemble de ses prestations à la hausse. Un "glow up" à tous les étages de la fusée. Disponible en cinq coloris, le nouveau CR-V e:HEV chausse de belles jantes en alliage de 18 pouces et arbore un nouveau style moderne et sophistiqué, des proportions sportives, marquées par une face avant agressive, puissante, des signatures lumineuses avant et arrière reconnaissables entre



La sixième génération du Honda CR-V, qui a effectué récemment ses débuts sur le marché marocain, n'y est proposée que dans sa version e:HEV (full hybrid).



Le nouveau CR-V est plus imposant et plus élégant que celui qu'il a envoyé à la retraite. Mais la filiation demeure claire : ses feux arrière verticaux ne sauraient mentir.



La présentation intérieure du nouveau venu est proche de celle de la onzième génération de la Civic.

mille, un long capot, une ligne de toit profilée, des épaulements généreux... On retrouve les feux arrière verticaux chers aux générations précédentes sur ce SUV de 4,70 m de long, étiré de 11 centimètres par rapport à son aîné. Une poussée de croissance qui s'explique par la volonté de la marque de faire de la place, au sein de la gamme, à l'inédit ZR-V, SUV compact dérivé de la Civic, lancé en juin dernier en Europe. Ce dernier affiche 4,57 m de long. C'est 2 cm de moins que le CR-V 5 et donc 13 cm de moins que le nouvel opus. Son nouveau gabarit place le CR-V en concurrent frontal des SUV du segment D.

### "BIG IN JAPAN"

À l'intérieur, à la faveur d'un empattement allongé de 4 cm par rapport à la génération antérieure, l'habitabilité est royale. Et le volume du coffre a fortement progressé (587 l, soit 90 l

de plus que la capacité de chargement du modèle suppléé). Le progrès est également notable en matière de finition. La montée en gamme saute aux mirettes. Les sièges sont habillés de cuir perforé et ceux du conducteur et du passager avant sont réglables électriquement. La planche de bord très horizontale, qui n'est pas sans évoquer celle de la onzième génération de la Civic, présente des matériaux qualitatifs, assemblés au cordeau. Un bandeau au maillage en nid d'abeilles la parcourt, délimitant visuellement le duo d'écrans des différentes commandes physiques. L'instrumentation numérique de 10,2 pouces et l'écran tactile central de 9 pouces, qui offre une connexion filaire à Android Auto et sans fil, "over the Air", à Apple CarPlay, composent un ensemble qui n'est pas désagréable à l'œil. Le nouveau CR-V hérite, par ailleurs, d'un système d'affichage tête haute, d'un chargeur

par induction, d'un très premium système de sonorisation Bose CenterPoint Surround à 12 haut-parleurs, d'un frein de stationnement électronique, d'un hayon électrique avec fonction mains libres et fermeture à distance... Il a aussi fait le plein en termes d'ADAS, embarque le Honda Sensing, protocole comprenant divers béquilles électroniques (régulateur de vitesse adaptatif, système de freinage anti-collision, système d'assistance au maintien dans la voie, système d'atténuation des sorties de route, etc.).

### LES JOIES DE L'HYBRIDE NON-RECHARGEABLE

On a tendance à l'oublier, mais Honda s'est intéressée très tôt à l'électrification et, plus précisément, à l'hybridation. Apparue en 1999, l'Insight a été la première rivale de la Toyota Prius, commercialisée deux ans plus tôt. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, depuis, et la firme japonaise a annoncé en janvier dernier son intention de lancer 30 modèles électrifiés d'ici 2030. Ce CR-V e:HEV est l'un d'entre eux. Il est animé par une motorisation hybride intégrale particulièrement ingénieuse, composée d'un moteur électrique de 184 ch alimenté par une petite batterie de 1,06 kWh, d'un deuxième électromoteur, plus petit, un générateur, dont la mission est de recharger la batterie, d'un quatre cylindres 2.0 l à injection directe et à cycle Atkinson de 148 ch, qui est principalement destiné à entraîner ledit générateur, et d'une transmission à variation continue (e-CVT), qui entraîne les roues avant, pour sa part. Cet attelage développe une puissance combinée de 204 ch, soit 20 ch de plus que la variante hybride de la cinquième génération, et un couple maxi cumulé de 335 Nm (+ 40 Nm). Disposant d'un système de récupération de l'énergie cinétique au freinage, d'un dispositif "one pedal" offrant la possibilité de conduire sans utiliser la pédale de frein, via le champignon et les palettes de changement de vitesse uniquement, et donnant le choix entre différents modes de conduite (Normal, Sport et Econ), le CR-V e:HEV est crédité d'une consommation moyenne de moineau (5,1 l/100 km). Il peut parcourir jusqu'à 1.160 km avec un seul plein, à en croire ses concepteurs. De sacrées économies en perspective. Il est « vignette free », par ailleurs, et n'est pas soumis non plus au régime de la taxe de luxe. En revanche, la mise de départ a enflé. Le nouveau Honda CR-V e:HEV s'affiche à partir de 504.000 DH.

## APPELS D'OFFRES

**ROYAUME DU MAROC  
FORCES ARMÉES ROYALES  
ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL  
SERVICE DE PRESSE  
AVIS D'APPELS D'OFFRES  
OUVERTS SUR OFFRES  
DE PRIX SIMPLIFIÉ  
N° 46/H.M.MOULAY  
EL HASSAN/APPRO/2023  
(Séance non publique)**

Le 19 Décembre 2023 à 10 heures, il sera procédé à la salle de réunions de l'Hôpital Militaire Moulay EL HASSAN Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ci-après:

• A.O SIMPLIFIÉ N° 46/H.M. MOULAY EL HASSAN/APPRO/2023 : Maintenance préventive et curative d'un appareil d'Imagerie par Résonance Magnétique (I.R.M) 1.5 T de marque SIEMENS HEALTHINEERS.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré du Service d'Approvisionnement de l'Hôpital Militaire Moulay EL HASSAN Guelmim.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :

N° D'APPEL D'OFFRE  
A.O.O SIMPLIFIÉ N° 46/HM  
Moulay  
EL HASSAN/APPRO/2023  
CAUTION PROVISOIRE

14 000.00 dhs (quatorze mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

N° D'APPEL D'OFFRE  
A.O.O SIMPLIFIÉ N° 46/HM  
Moulay  
EL HASSAN/APPRO/2023  
ESTIMATION

714 400.00 dhs TTC (sept cent quatorze mille quatre cent dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34,35 et 39 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'approvisionnement de l'Hôpital Militaire Moulay El Hassan Guelmim.

- envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de

réception ou les déposer contre récépissé au service d'approvisionnement.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

**AO02643/2023**

**MAROC TELECOM  
DIRECTION REGIONALE  
D'OUIDA  
AVIS DE CONSULTATION  
OUVERTE  
N°PR611341/COU.DROU**

La Direction régionale d'Itissalat Al Maghrib à Oujda recevra jusqu'au 25 DECEMBRE 2023 à ONZE (11) heures dernier délai, au bureau d'ordre de la division Administrative et Financière, sis Oujda-Rue BANI Marine, les offres de prix concernant : FOURNITURE TRANSPORT INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES REENCLICHEURS POUR SITES GSM RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE OUIDA.

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sous format électronique sont à demander gratuitement auprès du service achat et logistique de la Division administrative et financière /direction régionale Oujda.

E-mail : a.abounouh@iam.ma; j.bakhtaoui@iam.ma, h.ellali@iam.ma; A.Tanouyat@iam.ma

**AO02644/2023**

**MAROC TELECOM  
DIRECTION REGIONALE  
D'OUIDA  
AVIS DE CONSULTATION  
OUVERTE  
N°PR611890/COU.DROU**

La Direction régionale d'Itissalat Al Maghrib à Oujda recevra jusqu'au 27 DECEMBRE 2023 à ONZE (11) heures dernier délai, au bureau d'ordre de la division Administrative et Financière, sis Oujda-Rue BANI Marine, les offres de prix concernant : ACHAT DE CARBURANT POUR ALIMENTATION DES GROUPES ELECTROGENES SECOURS AU TITRE DE L'ANNEE 2024 EN DEUX LOTS.

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sous format électronique sont à de-

mander gratuitement auprès du service achat et logistique de la Division administrative et financière /direction régionale Oujda.

E-mail : a.abounouh@iam.ma; j.bakhtaoui@iam.ma, h.ellali@iam.ma; A.Tanouyat@iam.ma

**AO02645/2023**

**MAROC TELECOM  
DIRECTION REGIONALE  
D'OUIDA  
AVIS DE CONSULTATION  
OUVERTE  
N°PR610854/COU.DROU**

La Direction régionale d'Itissalat Al Maghrib à Oujda recevra jusqu'au 21 DECEMBRE 2023 QUINZE (15) heures dernier délai, au bureau d'ordre de la division Administrative et Financière, sis Oujda-Rue BANI Marine, les offres de prix concernant : TRAVAUX DE REDEPLOIEMENT ET D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS FHN DANS LES SITES TECHNIQUES RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE D'OUIDA.

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sous format électronique sont à demander gratuitement auprès du service achat et logistique de la Division administrative et financière /direction régionale Oujda.

E-mail : a.abounouh@iam.ma; j.bakhtaoui@iam.ma, h.ellali@iam.ma;

**AO02646/2023**

**MAROC TELECOM  
DIRECTION REGIONALE  
D'OUIDA  
AVIS DE CONSULTATION  
OUVERTE  
N°PR611977/COU.DROU**

La Direction régionale d'Itissalat Al Maghrib à Oujda recevra jusqu'au 25 DECEMBRE 2023 à QUINZE (15) heures dernier délai, au bureau d'ordre de la division Administrative et Financière, sis Oujda-Rue BANI Marine, les offres de prix concernant : TRAVAUX DE CABLAGE RESEAUX, ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRE OPTIQUE FTTH RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE D'OUIDA LOT 1 : CREATION RESEAU FTTH ZONE CENTRAL OUIDA & URAD QUARTIER INDUSTRIEL LOT 2 : CREATION RESEAU

FTTH ZONE URAD LAMSSALLA & URAD QODS LOT 3 : CREATION RESEAU FTTH ZONE URAD O.NACHEF & URAD LAZARET.

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sous format électronique sont à demander gratuitement auprès du service achat et logistique de la Division administrative et financière /direction régionale Oujda.

E-mail : a.abounouh@iam.ma; j.bakhtaoui@iam.ma, h.ellali@iam.ma; A.Tanouyat@iam.ma

**AO02647/2023**

**MAROC TELECOM  
DIRECTION REGIONALE  
D'OUIDA  
AVIS DE CONSULTATION  
OUVERTE  
N°PR611099/COU.DROU**

La Direction régionale d'Itissalat Al Maghrib à Oujda recevra jusqu'au 27 DECEMBRE 2023 à QUINZE (15) heures dernier délai, au bureau d'ordre de la division Administrative et Financière, sis Oujda-Rue BANI Marine, les offres de prix concernant : ENTRETIEN ET REPARATION DES GROUPES ELECTROGENES DES CENTRES TECHNIQUES ET SITES DES RESEAUX FIXES ET MOBILES ELECTRIQUES, RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE D'ITISSALAT AL MAGHRIB OUIDA/EN LOT UNIQUE.

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sous format électronique sont à demander gratuitement auprès du service achat et logistique de la Division administrative et financière /direction régionale Oujda.

E-mail : a.abounouh@iam.ma; j.bakhtaoui@iam.ma, h.ellali@iam.ma; A.Tanouyat@iam.ma

**AO02648/2023**

**Royaume du Maroc  
Ministère de la Transition  
Énergétique et  
de Développement Durable  
Département de  
la Transition Énergétique  
Secrétariat général  
Direction des Ressources,  
des Affaires Générales et  
des Systèmes Informatiques**

**AVIS MODIFICATIF  
DE L'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIÉ  
NATIONAL A MAJORATION  
N°3/2023/DRAGSI**

Réservé aux TPE, PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs nationaux

Le Ministère de la Transition Énergétique et de Développement Durable (Département de la Transition Énergétique) fait savoir à l'ensemble des personnes physiques et morales intéressées par l'appel d'offres ouvert simplifié national à majoration n°3/2023/DRAGSI que :

La date d'ouverture des plis est reportée du 13/12/2023 au 27/12/2023 à 11 heures

Il est prévu une visite des lieux le 21 Décembre 2023 à 11 heures à la Direction des Ressources, des Affaires Générales et des Systèmes d'Information, Bâtiment B, Département de la Transition Énergétique sis au quartier administratif BP 6208, Agdal-Rabat.

**AO02649/2023**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PREFECTURE DE SKHIRATE  
TEMARA  
COMMUNE DE SIDI YAHIA  
ZAERS  
DS/D.A.A.F.J. /S.A.F.M.M/  
B.M  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
OUVERT A MAJORATION  
N° 06/2023**

Le 03 JANVIER 2024 à 10h30min il sera procédé au bureau de la direction des services de la commune de SIDI YAHYA ZAERS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix. MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS A LA COMMUNE DE SIDI YAHYA ZAERS.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés publics de la commune. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :39.000,00 DHS (trente neuf mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixés à la somme de : 1.982.700,00dhs (un million neuf cent quatre vingt deux mille sept cent dirhams,00cts) . TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30, 31 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Mars 2023 des marchés publics.

• Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voie électronique dans le portail des marchés publics, conformément à l'arrêté n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

- Le dossier technique doit comprendre :

Des attestations de classification et de qualification délivrées par le Ministère de l'équipement et transports désignée dans le tableau ci.

Secteur V

Classe 2

Qualification Exigé V.1

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation.

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de produire, selon le cas, les pièces du dossier technique prévues par le règlement de consultation.

- Il est prévu une visite des lieux le 26 DECEMBRE 2023 à 10h, le lieu de départ est le siège de la Commune de Sidi Yahia Zaers SIDI YAHIA ZAERS LE ...

LE PRESIDENT

**AO02650/2023**

**ROYAUME DU MAROC**  
**Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable**  
**Branche Electricité**  
**OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**  
**Branche Electricité**  
**DIRECTION REGIONALE DISTRIBUTION TANGER**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT DN3123140**  
**Séance publique**

La Direction Régionale Distribution Tanger de l'ONEE-Branche Électricité, sise à Tanger lance le présent appel d'offres relatif à la fourniture de l'outillage isolé TST-BT pour électriciens à la Direction Régionale Distribution Tanger.

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique.

La fourniture objet du présent AO doit être livrée au magasin principal de la Direction Régionale Distribution Tanger sis à

Mghogha - Tanger.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 798.567,29 DH/ TTC

Le montant du Cautionnement provisoire : Dispensé.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/> et sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse : <http://www.one.ma> rubrique fournisseurs.

Il peut aussi être retiré à l'adresse suivante :

- Bureaux de la Direction Régionale Distribution Tanger : 16, Rue tehrane - Tanger Tél : 0539-94-59-58/ 0539-94-59-60, Télécopie : 0539-94-59-54.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux soumissionnaires.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Service Achats et Gestion de Stocks de la Direction Régionale Distribution Tanger sise à l'adresse suivante : 16, Rue tehrane - Tanger avant la date et heure fixées de la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Achats et Gestion de Stocks de la Direction Régionale Distribution Tanger sise à l'adresse suivante : 16, Rue tehrane - Tanger avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 02/01/2024 à 09h30 au siège de la Direction Régionale Distribution Tanger sis à l'adresse suivante : 16, Rue tehrane - Tanger.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter Mme. DERDABI Iman Chef du Service Approvisionnements et Gestion de Stocks de la Di-

rection Régionale Distribution Tanger de l'ONEE-Branche Electricité- Adresse : 16, rue tehrane Tanger - Fax : 0539-94-59-54/ Tél : 0539-94-59-58- Email : [derdabi@onee.ma](mailto:derdabi@onee.ma)

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse : <http://www.one.ma/> (Rubrique Fournisseurs- Textes réglementaires et techniques).

**AO02651/2023**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR**  
**PREFECTURE DE SKHIRAT-TEMARA**  
**COMMUNE DE TEMARA**  
**D.G.S/ S.M.M**  
**AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRE**  
**OUVERT SIMPLIFIE**  
**(AO NATIONAL) N° 18/2023**

Le président de la Commune de Temara informe le public que l'avis de l'appel d'offres n°18/2023 dont l'ouverture des plis est prévue le 19/12/2023 à 11h concernant :

- Travaux d'aménagement et d'équipement des terrains de sport de proximité à Temara.

A été rectifié comme suit :

Le 19/12/2023 à 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion au siège de la commune de Temara sis au boulevard Mohamed V à côté du marché communal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix concernant :

- Travaux d'aménagement et d'équipement des terrains de sport de proximité à Temara.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

• 481.008,00 DHS TTC (Quatre cent quatre-vingts et un mille huit dirhams toute taxe comprise).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

• 9.500,00 DHS (Neuf mille cinq cent dirhams).

la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) re-

latif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires. Et peuvent déposer les fiches techniques exigés par le dossier d'appel d'offres au service des marchés et matériel de la commune ou séance tenante au président de la commission d'appel d'offre avant, le 18/12/2023 à 16h30 min date et heure limite de dépôt.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de consultation.

**AO02652/2023**

**ANNONCES LÉGALES**

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de l'intérieur**  
**Wilaya de la Région de Draa-Tafilalet**  
**Province d'Errachidia**  
**Cercle de Tinejda**  
**Caïdat de Ferkla**  
**Commune de Ferkla Essoufla**

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

Le Président de la Commune de Ferkla Essoufla, avise qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade Rédacteur 1er grade comme suit :

Poste : 01

Grade : Rédacteur 1er grade

Date d'examen : 31/12/2023

Date limite de dépôt des dossiers avant le 14h00 : 29/12/2023

L'examen est ouvert aux fonctionnaires de cette commune exerçant leurs fonctions en qualité des Rédacteurs 2° grade justifiant au moins 6 ans d'ancienneté de service dans ce poste.

A Ferkla Es-soufla le : 04 décembre 2023

Le président

**AL01758/2023**

**Cabinet ANESS**  
**25, Bd Mohamed V, Temara**

- Maroc

**Avis de constitution**  
**« CRISTA FRUITS » SARL**

I. Aux termes d'un acte sous seing privé, il est établi une Société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CRISTA FRUITS - Société à Responsabilité Limitée (S.A.R.L).

Siège social : MAG 1, LOT RIAD N 61, SKHIRAT - MAROC

Objet :-Fruits ou légumes frais en détail ;

- Import et export.

- Gestion d'exploitations agricole, commerciale ou industrielle ;

Durée : 99 ans à compter de sa constitution définitive.

Capital : il est fixé à 100 000.00 (Cent mille) Dirhams divisé en 1000 parts de 100 Dirhams chacune, attribué comme suit :

M.AZZEDDINE EL MOKHLISSE : 700 Parts

M. YUNASS EL MOKHLISSE: 300 Parts

Gérance : la gérance est confiée à M. AZZEDDINE EL MOKHLISSE

II. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Première Instance de Témara le 06/12/2023 sous le no :12093.Registre de Commerce N° : 140911

**AL01759/2023**

**GARRIGUES MAROC,**  
**S.A.R.L.A.U.**

**Conseillers Juridiques**  
**et Fiscaux**

**Capital : 400.000,00 DHS**  
**3, Bd Massira Al Khadra,**

**Casablanca**

**RC n° 145263**

**BAH MAROC**

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 2.000.000dirhams

Siège social : 4ème étage appt. 406, 73, Boulevard d'Anfa, Angle 1, rue Clos de Provence, Casablanca

Registre du Commerce de Casablanca n° 549347

Identifiant fiscal n° 52552353

Cession de parts sociales

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 18 avril 2023, il a été décidé ce qui suit :

- Constatation de l'acquisition de la totalité des parts sociales dans le capital de la Société BAH Maroc aux termes de l'acte sous seing privé conclu en date du 18 avril 2023, en vertu duquel la société Barceló Arrenda-

mientos Hoteleros S.L., a cédé la totalité de ses parts sociales dans le capital de la Société BAH Maroc, en faveur de l'associé unique Barceló Hotels Mediterraneo, S.L. ;

- Approbation des statuts re-fondus.

Le dépôt légal a été réalisé au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 1er décembre 2023 et la déclaration modificative à la même date sous le numéro 896437.

Pour extrait et mention Garrigues Maroc

**AL01760/2023**

**GARRIGUES MAROC,**

**S.A.R.L.A.U.**

**Conseillers Juridiques**

**et Fiscaux**

**Capital : 400.000,00 DHS**

**3, Bd Massira Al Khadra,**

**Casablanca**

**RC n° 145263**

**GUERCIF SOLAR FARM**

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 11.000 dirhams

Siège social : 11, rue El Wahda, Résidence Imam Ali, appt. 2, Casablanca - Maroc

Registre du Commerce de Casablanca n° 605703

Constitution d'une S.A.R.L.A.U. Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 11 septembre 2023., il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (la « Société ») dont les caractéristiques sont les suivantes :

L'associé unique de la Société est la société Elecnor Servicios y Proyectos, S.A.U., société anonyme de droit espagnol ayant son siège social à Calle Marqués de Mondéjar, 33, 28028 Madrid (Espagne), inscrite au registre de commerce de Madrid au tome 260, folio 87, feuille M-5243.

La dénomination de la Société est : Guercif Solar Farm, S.A.R.L.A.U. ;

L'activité de la Société consiste en la réalisation d'études, de projets, d'évaluation, de mesures, d'expertises, conseil, promotion, construction, commercialisation, exploitation, opération et entretien concernant les installations destinées à la production, la distribution,

la commercialisation, le stockage, et la fourniture d'énergies renouvelables, éolien et solaire. Le siège social de la Société est situé 11, rue El Wahda, Résidence Imam Ali, appt. 2, Casablanca - Maroc.

La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.

Le capital social de la Société est de 11.000 Dhs, divisé en 110 parts sociales de 100 Dhs chacune libérées en totalité et attribuées à l'associé unique.

La gérance : sont désignés en qualité de cogérants de la Société, pour une durée illimitée Madame Elisa Sánchez Ibañez et Monsieur Virgilio Navarro Sánchez-Sicilia.

L'exercice Social de la Société commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre de chaque année.

Registre de Commerce : la Société a été immatriculée au registre du Commerce de la ville de Casablanca sous le N°605703.

Le dépôt légal a été réalisé auprès du Centre Régional d'In-

vestissement de Casablanca.

Pour extrait et mention

Garrigues Maroc

**AL01761/2023**

**REC AGENCY**

**Siege Social: 17 Place Pasteur**

**Etg 6 bureau 5.**

**Casablanca**

**AVIS DE CONSTITUTION**

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/11/2023 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARLAU, dont les caractéristiques sont les suivantes:

FORME DE LA SOCIETE: Société à responsabilité Limitée à associé unique.

DENOMINATION: " REC AGENCY " SARL AU.

OBJET:

- Le journalisme,
- La création des comptes rendus de l'actualité et d'information,
- La presse écrite, électronique et télévisée,
- Les interviews et les reportages en vidéo et camera,
- La recherche de l'information publique et sa diffusion par les moyens de la presse adéquate,

• L'étude, le service, la formation et l'organisation des séminaires,

SIEGE SOCIAL: est établi à 17 Place Pasteur, Etage 6 Bureau 5, Casablanca.

DUREE: 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.

CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à la somme de 10.000,00 dirhams divisé en 100 parts sociales de 100 dirhams chacune, souscrites en totalité et entièrement libérées. ASSOCIEE UNIQUE: Mme. OUHATTA NADIA pour 100 Parts sociale,

GERANCE: Mme OUHATTA NADIA, titulaire de CNI : X303346, demeurant à Hay El Amal 01 Ait Yadine Khemisset, est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

ANNEE SOCIALE: commence le 01 Janvier et fini le 31 Décembre de chaque année.

II-DEPOT LEGAL: a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca sous RC N° 606419 et n° dépôt 00896913 en date du 06/12/2023.

**AL01762/2023**

**Pour toutes vos annonces contactez-nous au  
Tél. : 0522 278 003 - Fax : 0522 221 907**

**The 21 Business Center 409, Route El Jamia  
(prolongement du Boulevard El Jadida), Casablanca**

# GREEN BUSINESS

LE RENDEZ-VOUS MENSUEL  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



DÉCRYPTAGE



ANALYSE



AVIS D'EXPERTS

En partenariat avec



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

## CÔTE D'IVOIRE

## Le gouvernement table sur une croissance à 7% en 2023

En dépit des chocs induits par la pandémie de covid-19 et le conflit russo-ukrainien, la Côte d'Ivoire devrait connaître un rebond de croissance cette année. L'inflation devrait reculer, mais continuer de flirter avec la barre des 5%.



Découvrez votre  
nouveau rendez-vous  
mensuel

### AFRIQUE

Décryptage  
Analyse  
Avis d'experts



EN PARTENARIAT AVEC  
**BANK OF AFRICA**  
BACE GROUP



Porte-parole  
du Gouvernement

Amadou Coulibaly, porte-parole du  
gouvernement.

«D'un niveau de 7,4% et 6,7% respectivement en 2021 et 2022, la croissance économique nationale devrait ressortir à 7% en 2023», a déclaré le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, à l'issue du conseil des ministres hebdomadaire. Ce taux traduit le «dynamisme» de l'économie ivoirienne qui devrait continuer de se «consolider» avec le nouveau programme économique et financier conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) et la poursuite de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) couvrant la période 2021-2025, a-t-il dit. La Côte d'Ivoire et le FMI ont conclu un accord pour un nouveau programme sur la période 2023-2026 d'un montant de 3,5 milliards de dollars en vue de préserver la viabilité des finances publiques et de la dette et faire progresser le programme de transformation économique dans le cadre du PND estimé à 59.000 milliards de FCFA (près de 100 milliards de dollars).

#### INFLATION MOINS QUE 2022, MAIS PLUS QUE 2021

L'inflation, qui a atteint des niveaux de 4,2% et 5,2% respectivement en 2021 et 2022, devrait être ramenée à 4,8% en 2023, a ajouté le porte-parole du gouvernement. Amadou Coulibaly a en outre cité l'évolution moins favorable des conditions financières sur le marché des capitaux dans la sous-région ouest-africaine ayant conduit à une réduction du niveau des ressources mobilisables sur les marchés monétaire et financier. Selon lui, ce repli et d'autres facteurs tels que le déficit budgétaire projeté à 5,2pc du PIB en 2023, contre 4,8pc initialement attendu, ont nécessité la révision du budget 2023 de l'État qui s'établit à 12.508,7 milliards de FCFA (20,9 milliards de dollars) contre 11.694,4 milliards de FCFA (19,5 milliards de dollars) initialement prévus. Pour l'année 2024, le Parlement a voté un budget de l'État en hausse de 17% par rapport à l'année précédente qui s'établit en recettes et en dépenses à 13.720,7 milliards de FCFA (23 milliards de dollars).

En partenariat avec

Page réalisée par  
Darryl Ngomo

## FOOTBALL - COUPES AFRICAINES

# Berkane pour confirmer, le WAC pour se sauver

Ce week-end marque le retour des joutes footballistiques continentales, avec des enjeux contrastés pour les clubs marocains engagés. Leader de son groupe en Coupe de la confédération, la Renaissance de Berkane

peut déjà faire un grand pas vers la qualification. De son côté, le Wydad de Casablanca, lanterne rouge de son groupe en Ligue des champions, court toujours après son premier succès.

Les clubs marocains encore en lice dans les joutes continentales ont connu des fortunes diverses, à l'issue des deux premières journées des phases de poules, dans leurs compétitions respectives. C'est donc avec des états d'esprit radicalement opposés qu'ils abordent la troisième journée qui démarre ce vendredi. À Berkane, c'est avec beaucoup d'optimisme qu'on prépare la réception du club congolais des Diables noirs en Coupe de la confédération. Face à son public, le club de l'Oriental aborde la rencontre avec un précieux ascendant psychologique, renforcé par ses deux succès en autant de journées dans le groupe D, qu'il domine de la tête et des épaules (6 points), après avoir ramené un précieux succès dimanche dernier de la pelouse du Stade Malien (victoire 2-1). Opposés à la lanterne rouge (0 point) de leur groupe ce dimanche, les hommes d'Amine El Karma auront donc l'occasion

de poursuivre leur parcours sans faute dans la compétition, et surtout de creuser l'écart avec la concurrence. Ceci d'autant plus que le Stade Malien et les Sud-africains de Sekhukhune United (3 points chacun), battus par Berkane lors des

deux précédentes journées, vont s'affronter dans l'autre rencontre du groupe... et donc laisser des points. En cas de victoire, Berkane aurait donc, pour ainsi dire, quasiment un pied dans le tour suivant, et pourra aborder les matches

retour de cette phase de poule avec moins de pression. Il faudra toutefois se méfier d'une équipe des Diables noirs, piquée dans son orgueil après deux défaites en autant de sorties, et qui aura à cœur d'inscrire ses premiers points dans le tournoi.

## WYDAD : L'ALERTE ROUGE

Loin de la sérénité de Berkane, toutes les sirènes d'alarme sont activées du côté du Wydad de Casablanca, unique représentant marocain en Ligue des champions. Les champions d'Afrique 2022, finalistes de la compétition la saison dernière, pointent à la très peu enviable dernière place du groupe B après deux revers lors des précédentes journées. Dos au mur, les hommes d'Adil Ramzi misent sur la réception, ce samedi, des Tanzaniens de Simba pour engranger leurs premiers points. L'enjeu : rester au contact des équipes de tête (l'ASEC Mimosas et le Jwaneng Galaxy, 4 points chacun),

qui s'affrontent dans l'autre match du groupe. Pour les vice-champions du Maroc, il est aussi question de confirmer leur retour en forme après la victoire en milieu de semaine contre le Mouloudia Oujda (3-1). Une victoire qui a mis un terme à une série de quatre défaites consécutives, toutes compétitions confondues. Une disette qui avait suscité l'ire des supporters wydadis contre celui qui a succédé à Walid Regragui sur le banc des Rouges. Même s'il a été conforté par sa direction, les prochaines sorties de son équipe auront toutes des allures de matches-couperets.





Retrouvez toute **l'actualité** économique sur notre **site d'information**



[www.leseco.ma](http://www.leseco.ma)